

UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE  
FILOZOFICKÁ FAKULTA



ÚSTAV ROMÁNSKÝCH STUDIÍ

DIPLOMOVÁ PRÁCE

L'expression de la non-prise en charge en français et en tchèque  
**Expression of non-commitment in French and Czech language**

Bc. Andrea Jupová

vedoucí práce: PhDr. Olga Nádvorníková, Ph.D

Praha, 2017

**Poděkování:**

Děkuji rodině, která mě podporovala a dodávala mi sílu po celou dobu studia. Velký dík pak náleží mé školitelce PhDr. Olze Nádvorníkové, Ph.D., za množství času, preciznosti a trpělivosti, které věnovala vedení této práce. Dále bych poděkovala Mgr. Kateřině Opletalové za pomoc s jazykovými korpusy a Kateřině Raisové za podporu a rady při psaní této práce. Poněkud netradiční dík na závěr chci vzdát všem spolu obyvatelům koleje Budeč, která byla po většinu mého studia mým druhým domovem.

**Prohlášení:**

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze dne 31. 7. 2017

.....  
Andrea Jupová

**Klíčová slova:** hlas, mluvčí, cizí mínění, zdroj informace, epistemická modalita, jazykový korpus

**Abstrakt:**

Cílem této diplomové práce je zachycení vybraných aspektů problému *non-prise en charge* (v češtině vyjádření cizího mínění). V teoretické části se pokusíme definovat cizí mínění a provést systematizaci prototypických jazykových prostředků, kterými se vyjadřuje cizí mínění ve francouzštině a v češtině. Materiálem pro empirický výzkum budou jazykové korpusy Ústavu českého národního korpusu – zejména pak paralelní korpusy Intercorpu *Czech, French* verze 9, jednojazyčný reprezentativní korpus SYN 2015 a francouzský žurnalistický korpus *L'Est Républicain*. Žánrově zaměřené kolekce korpusu Intercorp nám pomohou odhalit distribuci příslušných jazykových prostředků cizího mínění v typech textů, jakými jsou : beletrie, publicistika, legislativní texty a filmové titulky. V další části se pokusíme vztáhnout problém cizího mínění k epistemické modalitě. Na konkrétních příkladech z jazykových korpusů budeme interpretovat stupeň distance mluvčího vůči obsahu svého tvrzení a s tím postupně vyšší exponent epistemické modality Na závěr se pokusíme nastínit důvody, které mohou vést mluvčího k potlačení svého „hlasu“ a odkazovat k cizímu mluvčímu – případně příslušnému zdroji převzatého tvrzení.

**Key words:** voice, speaker, expression of non-commitment, epistemic modality, linguistic corpus

**Abstract:**

The aim of this master's thesis is to describe certain aspects of the matter of *la non-prise en charge* (in English, the addressor's non-commitment to the truth of the proposition). The theoretical part defines someone else's opinion. At the same time it systemizes the prototypical linguistic instruments that are used to express someone else's opinion both in Czech and in French. The material for the empirical analysis was language corpora of the Czech National Corpus - in particular the corpus Intercorp *Czech, French* version 9, monolingual representative corpus SYN 2015 and the french journalistic corpus L'Est Républicain. The genre-oriented collections of the Intercorp corpus helped discover the distribution of corresponding linguistic instruments of expressing someone else's opinion through out text types, such as: fiction, journalism, legal texts and film subtitles. The other part related the matter of the addressor's non-commitment to the epistemic modality. Based on concrete examples issued from the language corpora the thesis interpreted the degree of distance of the speaker from the content of his statement and with it the increasing epistemic modality. In conclusion it is outlined that the possible reasons that can lead the speaker to suppress his/her own "voice" and to refer to a different speaker - alternatively to refer to a source of a paraphrased statement.

# Table des matières

Partie théorique.....	9
1. Voix et la mise à distance.....	9
2. Marqueurs de la non-prise en charge.....	12
2. 1. Moyens morphologiques – verbes .....	12
2.1.1. Verbes introduisant le discours rapporté (DR) direct et indirect.....	14
2.1.2. Verbes à l'incidente.....	15
2. 2. Moyens lexicaux – adverbess.....	16
2. 2. 1. Adverbess cadratifs.....	17
2. 3. Moyens grammaticaux – le conditionnel journalistique.....	20
4. Modalité.....	24
Partie empirique.....	28
6. Matériaux et la méthodologie.....	28
7. Description de données analysées.....	33
8. Analyses quantitatives.....	38
8. 1. Problèmes et limitations de la recherche.....	38
8. 2. Répartition de moyens de la non-prise en charge dans le corpus French/Czech v 9.....	43
8. 3. Résumé d'analyses quantitatives.....	49
9. Analyses qualitatives.....	50
9. 1. Degré de la non-prise en charge, modalité épistémique.....	50
9. 2. Équivalents de traduction.....	59
9. 3. Résumé d'analyses qualitatives.....	62
10. Conclusion.....	63
11. Résumé – en français.....	66
12. Résumé – en tchèquess.....	67
13. Bibliographie.....	68

# Introduction

Dans la situation d'échange communicatif, le locuteur énonce ses propres mots, il constate certains faits, exprime ses opinions, attitudes, parle de la vie qui est autour. Comme dit Culioli (1970: 13) : « Tout acte d'énonciation suppose une attitude prise à l'égard de la relation qui contient la lexis, la lexis apparaît, du moins en première approximation, assimilable à un contenu propositionnel du dictum. »

Ce mémoire va traiter l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé et plus spécifiquement l'attitude qui est souvent qualifiée comme: rejet, non-responsabilité, distance ou non-prise en charge du locuteur par rapport au contenu de la parole énoncée par le locuteur) (Dendale – Coliter 2011: 8)

Nous allons nous poser la question de savoir quel est le rapport entre le type de cette attitude du locuteur et la modalité de l'énoncé, autrement dit, comment l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé influence la modalité de l'énoncé.

Notre travail sera divisé en deux parties principales. Dans la première partie – théorique, nous allons essayer de définir les notions de base : *la distance, la non-prise en charge, la (non-)responsabilité*. Ensuite, nous voulons identifier les contextes et les moyens linguistiques qui servent comme marques de la distance du locuteur par rapport à son énoncé.

Les chapitres suivants de la partie théorique aborderont la notion de source, nous allons examiner plus en détail *la voix* qui entre dans l'énoncé comme l'auteur de l'information qui est plus tard reprise par l'énonciateur. A la fin, nous allons définir la source et la modalité de l'énoncé qui entre dans une relation réciproque avec le degré de la non-prise en charge.

Avant de passer à la partie pratique, nous allons interpréter nos données théoriques qui nous serviront comme le point de départ pour les analyses sur les corpus linguistiques.

Dans la seconde partie – nous l'appelons empirique, nous allons travailler avec les corpus linguistiques Intercorp v 9 en version française et tchèque, avec le corpus journalistique L'Est Républicain et le corpus SYN 2015. Nous allons analyser plus en détail les moyens linguistiques exposés dans la première partie qui sont en relation avec les circonstances du phénomène de l'énoncé repris. Nous allons nous intéresser au type de la non-prise en charge, aux équivalents de traduction des moyens linguistiques exprimant la non-prise en charge en français et en tchèque.

Enfin, nous allons essayer de reconstruire les raisons possibles du locuteur pour ne pas prendre en charge son énoncé.

Le but de notre recherche est de faire une analyse de moyens d'expression de la non-prise en charge en tchèque et en français. Nous voulons vérifier leur fonctionnement dans les différents types de textes du corpus linguistique Intercorp *French* et *Czech v 9*. Ensuite, nous nous posons question de savoir quel est le rapport entre le degré de l'aveu de la non-prise en charge et la modalité épistémique et comment s'influencent ces deux concepts. Nous allons intéresser à la relation entre la non-prise en charge et la modalité épistémique. Nous considérons que la non-prise en charge peut atteindre certains niveaux qui dépendent du degré de souci de l'énonciateur d'avouer la reprise en charge. Nous présumons que ce degré de souci de l'énonciateur est plus haut si la reprise de l'information est marquée par les moyens linguistiques. Nous pensons que plus le degré de la non-prise en charge monte, la modalité épistémique s'approche du pôle de la certitude sur l'échelle proposée par Gosselin. (2005: 23)



# Partie théorique

## 1. Voix et la mise à distance

D'après la théorie de la polyphonie<sup>1</sup>, chaque énoncé est composé de plusieurs voix qui sont actives pendant l'énonciation. Notre attention portera sur la voix du *locuteur* (celui qui est responsable d'actes de langages et qu'en même temps, nous pouvons définir aussi comme la personne qui parle, produit des énoncés) (Moeschler - Reboul 1994: 3) et *l'énonciateur* qui est l'agent de l'énoncé (celui qui les définit de points de vue mis en scène par le locuteur.) (Ibms 1994: 95)

Le locuteur et l'énonciateur sont soit identiques ou non-identiques. En cas de la non-coréférence du locuteur et de l'énonciateur, nous parlons de la parole restituée. (Dendale - Coltier 2011: 104). Dans ce cas « l'énonciateur ne fait que signaler l'origine différente – car due à un autre énonciateur ou à une autre situation d'énonciation – des paroles qu'il restitue. » (Dendale - Coltier 2011: 8)

En cas de restitution de la parole, l'énonciateur intervient dans la structure phrastique. Cette initiative peut être une simple *mise à distance*. Le concept de *la mise à distance* est traité de points de vue différentes. Nous le trouvons assez fréquemment et dans les cadres théoriques : théorie de la polyphonie, théorie des actes de langage, théorie des opérations énonciatives, pour n'en citer que quelques-unes. (Dendale - Coltier 2011: 7)

La notion de mise à distance est souvent explicitement « remplacée » par d'autres expressions synonymiques – ainsi Nølke et al. (2004: 44) considèrent-ils *prendre en charge, être la source de, être responsable de, assumer* comme formulations équivalentes ou hyponymes.

Dans l'article de Dendale – Coltier (2011: 12), *la responsabilité* et *l'accord* sont sous-types de la prise en charge, ils y entretiennent des rapports de proximité sémantique avec d'autres notions aussi diverses que : *ratifier, rattacher énonciativement à, octroyer une valeur argumentative / conclusive, imputer à, revendiquer etc.* (Dendale – Coltier 2011: 7)

---

<sup>1</sup>La notion de polyphonie a été introduite pour la première fois par le théoricien littéraire russe Mikhaïl Bakhtine qui a considéré les romans de Dostoïevski comme romans polyphoniques. Si nous reprenons sa théorie littéraire au champ linguistique, les énoncés ne sont pas une simple actualisation d'une langue immanente mais l'activité énonciative est définie comme le produit de plusieurs voix. (Stolz 2008: 11)

Nous sommes consciente qu'il existe plusieurs synonymes terminologiques qui décrivent l'attitude de la distance du locuteur. Pour nos recherches, nous allons nous concentrer le plus sur le concept de *la non-prise en charge*. (Nølke et al. 2004: 44)

Les linguistes veulent définir la non-prise en charge comme le fait Colas-Blaise : « La non-prise en charge est inhérente à tout acte d'énonciation, nous proposons de mesurer les conséquences d'une extension de la notion en l'abordant sous trois angles : celui des traces dans l'énoncé par les « choix énonciatifs », celui d'un mouvement double « d'appropriation » et de « mise à distance » du *dictum*<sup>2</sup>. » (Colas-Blaise 2004: 13)

Nous proposons aussi la définition de Vion : « L'énonciateur ne prend pas en charge son *dictum* par la sélection des faits verbalisés, par la nature de ses choix lexicaux (de ses actes de dénomination), mais aussi par l'orientation discursive qu'il donne à son énoncé. » (Vion: 2012) Autrement dit, la prise en charge se manifeste à travers une attitude qui qualifie la position du locuteur assumant ou n'assumant pas ce qui est évoqué par un énonciateur, adhérant à tel ou tel état de choses présenté dans l'énoncé. (Donaire 2011: 167)

La non-prise en charge est liée ainsi avec d'autres concepts linguistiques tels que le concept de l'univers de croyance (Martin: 1987) où le locuteur ne prend pas en charge l'énoncé qu'il ne considère comme véridique. Selon Desclés, l'énoncé n'est pas pris en charge par un énonciateur qui dit ce qu'il ne croit être vrai; il se dégage de « ce qui est dit », « ce qui est énonçable ». (Desclés 2009 : 301).

Finalement, nous mentionnons le concept de la responsabilité de l'énonciateur par rapport à son énoncé. L'énonciateur doit être conscient de la responsabilité qu'il assume de tout ce qu'il dit.<sup>3</sup> Jackiewitz parle même de la responsabilité *morale* des actes communicatifs qui influencent directement les interlocuteurs.

Du fait que l'énonciateur se met à distance de son énoncé, il veut souvent se débarrasser de la responsabilité de ce qu'il énonce. Il refuse de répondre devant une autorité très souvent non-écrite.

<sup>2</sup> «Cela implique qu'il existe dans tout énoncé un ensemble de termes (par exemple : Paul, gâteau, manger), des relations entre eux, un schéma qui les agence selon des règles elles-mêmes ordonnées de façon complexe. Cet ensemble de termes, munis de relations, et ce schéma constituent ce que l'on appelle parfois, d'un nom ambigu, proposition et que l'on désignait au Moyen Âge sous le nom de **dictum**.» (Dendale – Coltier – De Brabanter 2009: 12)

<sup>3</sup> L'homme doit avoir agi lui-même, avoir été lui-même en agissant et être resté le même entre l'acte et le jugement, il devrait être conscient de ce qu'il faisait et avoir été capable de distinguer le bien et le mal. En outre, l'ignorance est considérée comme fautive et n'excuse pas, même s'il peut y avoir doute sur le degré de responsabilité dans ce cas. Par ailleurs, tout ce qui vaut pour les commissions reste valable pour les omissions et la négligence. (Bradley 1926 [1927]: 9)

Par le terme *autorité* nous faisons référence à Jackiewitz qui parle de la disposition autoritaire qui appartient à un tribunal, des témoins de l'engagement ou l'humanité de Dieu par exemple. « *En général la responsabilité s'applique à des personnes morales, capables de comprendre certaines exigences, attentes et règles et d'agir sur la base de cette compréhension.* » (Dendale - Coltier 2011: 10)

Pour notre recherche, nous essayons de proposer une définition plus simplifiante qui résumera tout acquis sur le sujet de l'énoncé repris. Dans la situation non-marquée, l'énonciateur énonce la parole et il prend en charge ce qu'il dit. La non-prise en charge repose sur l'attitude de l'éloignement de la part de l'énonciateur auprès du contenu de son énoncé. Le locuteur exprime le degré de cette distance par des moyens linguistiques différents et dans les conditions que nous allons observer dans les chapitres suivants.

## 2. Marqueurs de la non-prise en charge

Dans le discours, l'énonciateur se sert de divers moyens linguistiques qui signalent la distance par rapport à ce qu'il dit. Nous allons observer les moyens linguistiques – marqueurs qui sont proposés par différents auteurs, nous allons essayer de les diviser selon leur nature et notamment selon le type de proposition dans laquelle ils sont présents.

### 2. 1. Moyens morphologiques – verbes

Dans ce chapitre, nous allons diviser les moyens lexicaux : en verbes et en adverbes. D'abord, nous allons traiter les verbes qui se situent dans différents types de propositions où ils signalent l'expression de la non-prise en charge. Ils peuvent introduire aussi la parole citée – le discours rapporté (DR), figurer dans les propositions incises et dans d'autres types de propositions comme nous allons le signaler dans ce chapitre.

Les verbes peuvent annoncer la non-prise en charge d'abord par leur sémantique mais aussi par la position dans la structure syntaxique spécifique. Tout d'abord, nous allons observer les catégories sémantiques que proposent Riegel, Pellat et Rioul (2009: 56) et *Nový encyklopedický slovník češtiny* (2012: 90).

Nous commençons avec les verbes de perception. Selon Riegel, Pellat et Rioul (2009: 56), la perception se divise entre plusieurs types d'après l'organe qui perçoit : la perception visuelle (verbes *voir, regarder, apercevoir, découvrir*), perception tactile (*sentir, ressentir*) et auditive (*entendre*).

Dans *Nový encyklopedický slovník češtiny*, Milada Hirschová intègre les verbes de la perception dans la sous-catégorie de *verbes sentiendi*. Ensuite, elle divise les verbes de la pensée comme les verbes *cogitandi* où appartiennent les verbes : *penser, savoir, réfléchir* etc. Le verbe *penser* a été déjà étudié par Trávníček (1951: 259) qui avisait le sémantique affaibli du verbe *penser* dans un certain contexte. Ce verbe ne s'interprète pas comme le prédicat de la structure syntaxique (il n'entre pas en relation avec d'autres d'autres fonctions syntaxiques de la proposition) et forme une proposition incidente autonome. Nous pouvons y suivre le glissement de la fonction de ce verbe au sens plein vers la fonction de *penser* comme prédicat modal vers la particule modale épistémique. (Čmejrková 2008: 11)

D'après Čmejrková, le verbe *penser* comme particule modale s'attache souvent au discours politique dans les conditions pragmatiques où l'énonciateur veut baisser le degré de la véridicité de l'information. S'il se prouve que l'information n'est pas vraie et que l'énonciateur (loc.?) n'a pas signalé la validité réduite en avance, il peut être considéré comme menteur. (Čmejrková 2008: 11)

Čmejrková (2008: 10) nous montre des exemples de l'utilisation de ces jugements dilatoires et conditionnés dans les paroles de l'ancien premier ministre tchèque Mirek Topolánek qui à la question de savoir s'il avait été infidèle à sa femme a répondu : « Je pense que non. » Cependant, il a réduit la véridicité de cette information d'une façon paradoxale et déjà à l'époque de la prononciation de cette parole, il était connu pour son caractère évasif et pour l'utilisation de locutions oscilantes à l'échelle épistémique tels que: je pense, moi, je pense que non.

Enfin, Hirschová (1988: 11) propose la catégorie de verbes *dicendi* qui signalent une activité communicative mais aussi dans certains contextes indiquent que l'énonciateur reprend la parole d'autrui. Ce sont les verbes que l'énonciateur utilise pour parler de sa représentation du monde mais aussi pour référer au monde d'un énonciateur auquel il fait référence. C'est pour cela que ces verbes se trouvent souvent dans de propositions incises. Il s'agit de verbes : *dire* ou autres tels que : dire + façon de parler: *chuchoter, crier, appeler, téléphoner, murmurer* etc.

Les groupes de verbes mentionnés (*cogitandi, sentiendi et dicendi*) se trouvent dans les propositions de type différent exprimant la non-prise en charge. Les verbes que nous avons mentionnés figurent comme les fonctions syntaxiques de la phrase complexe, il font partie de la proposition principale qui introduit une proposition subordonnée complétive comme nous le démontrons dans l'exemple suivant :

(1) J'ai entendu dire que Pierre était parti.

Dans l'exemple suivant, nous démontrons le verbe *dire* à la 3<sup>ème</sup> personne qui régit un sujet pronominal exprimé par le pronom *on* en français (*on dit*), en tchèque la troisième personne du *dire* (*říct*) se combine avec le pronom réflexif *se* (*říká se*).

(2) On dit que Pierre a gagné au loto.

Enfin, les verbes *dicendi* font partie de la proposition incise, pour indiquer que la phrase où elle s'intercale est mise par le locuteur dans la bouche d'une autre personne (ou dans sa propre bouche pour des raisons particulières), (Damourette et Pinchon 1971). Nous allons consacrer les lignes suivantes à ce type de construction.

### 2.1.1. Verbes introduisant le discours rapporté (DR) direct et indirect

Dans le DR, surtout les verbes *dicendi* jouent un rôle d'introducteurs, un signal qui annonce la reproduction d'un discours. (Strauch 1972 : 412).

Les verbes *dicendi* (marqueurs de la non-prise en charge) sont présents dans la proposition incise<sup>4</sup> qui introduit le discours rapporté. Ce sont les encarts stéréotypés ou superflus (Rosier 1999:32) du type « *dit-il* ».

Le DR direct apparaît être lié à la typographie, plus spécifiquement aux guillemets et, par ricochet, à la fidélité, à la transparence du rendu énonciatif mimées par ces marqueurs graphiques particuliers. Il possède une transcription grammaticale symbolisée par la formule : *dire* deux points ouverts et les guillemets (Rosier 1999: 32). Cependant, le verbe *dire* (ou un autre verbe *dicendi*) peut être substitué par d'autres verbes de la diffusion de l'information tels que : *exploser, expliquer, annoncer, ajouter* etc. (Rosier 1999: 249). Nous pouvons l'illustrer par l'exemple de Rosier :

(3) It's a death man! explosa Gnassimboué. (Rosier 1999: 202)

En ce qui concerne le discours indirect, il ressortit au domaine de la narration historique, il se conserve dans la forme de la proposition subordonnée complétive. Le passage entre le discours direct et indirect repose sur le changement de marqueurs morphologiques qui indiquent d'**autrui** dans le texte. (Rosier 1999: 23).

Dans le sous-chapitre suivant, nous allons traiter plus en détail les constructions pareilles – les incidentes avec les moyens de la non-prise en charge.

---

<sup>4</sup> Désigne un phénomène grammatical qui se caractérise par l'intervention d'un énoncé accessoire dans le corps d'une phrase (Marouzeau 1951)

## 2.1.2. Verbes à l'incidente

Contrairement à l'incise, l'incidente est définie comme une intercalation particulière qui, dans un discours fait du point de vue du locuteur, signale les interventions d'autres énonciateurs, rapportées directement. (Wilmet 2007: 526)

Parmi les verbes qui se trouvent dans la proposition incidente et qui expriment la non-prise en charge sont les verbes *sembler*, *paraître*, *dire*. Ces verbes indiquent que nous entrons dans un état, nous y restons ou nous y sommes en apparence. (Le Goffic 1993: 89)

*Semble-t-il*, *paraît-il* ou *dit-on* occupent la position dans l'incidente qui est séparée par les virgules. Regardons l'exemple que propose Rosier (1999: 25):

(4) Un Français sur deux, regarda, **paraît-il**, la finale du ballon rond (éditorial de Françoise Tournier, La Paix! In ELLE 2366, 13 mai 1991)

*Paraître* et *sembler* se traduisent en tchèque par les équivalents: *vypadat*, *zdát se a jevit se*. (Kořenský 1971: 210) Les verbes *zdát se*, *jeví se* apportent dans la construction l'indice de l'impression subjective (Kořenský 1971: 21). Le porteur de cette impression peut être exprimé comme facultatif comme dans l'exemple suivant.

(5) *Zdá se nám hloupý*. (Kořenský 1971: 21)

Les verbes *zdát se*, *jeví se* contiennent lexico-sémantiquement le mode de la subjectivité dans la copule. Nous allons traiter ces constructions plus en détail dans la partie empirique. Dans le sous-chapitre suivant, nous allons observer les moyens lexicaux qui peuvent exprimer la non-prise en charge.

## 2. 2. Moyens lexicaux - adverbes

Les adverbes qui expriment la non-prise en charge sont par exemple : *apparemment, probablement, prétendument* etc. (Anscombe et al. 2009: 54), s'ils sont énonciatifs – ils changent la modalité de tout le contenu de l'énoncé.

Si nous considérons leurs équivalents en tchèque, *Mluvnice češtiny (2009)* propose les adverbes : *prý, (že prý), údajně, snad*. Čmejková (2007: 5) classifie les mots *údajně* et *snad* parmi les adverbes modaux qui spécifient le degré de la validité de l'information aussi que: *asi, pravděpodobně, možná*.

Concernant l'expression de la non-prise en charge, le mot *prý* est le plus important et le plus étudié par les linguistes tchèques. Il vient étymologiquement du mot *pravít*, d'où *prej* et par l'analogie en langue soutenue *prý* (Rejzek 2015: 354). Selon *Slovník spisovné češtiny (2014: 13)*, il s'agit d'une particule qui a plusieurs fonctions dont l'une est l'expression de l'incertitude, de l'information non-garantie, du doute provenant d'une assertion reprise. On cite les exemples *padaly prý kroupy; je prý nemocen; měl prý mu říci, že to nechce*. “

La deuxième utilisation du mot *prý* repose sur l'introduction du discours rapporté où la particule accomplit la fonction de rattachement comme dans l'exemple que propose Hoffmanová – Kolářová:

(6) Přišel k nám Jan. Prý dělej, jdeme do kina, řekl. (Hoffmanová – Kolářová 2005: 94)

Hoffmanová - Kolářová (2005 : 95) parlent de combinaisons de *prý* avec d'autres particules modales. *Prý* en tant que signal de la reproduction, du doute et l'incertitude est combiné souvent avec: *možná, snad, asi, pravděpodobně, zřejmě, údajně*. Après, *prý* se combine avec les connecteurs: *jak prý, že prý, aby prý, protože prý, jestli prý* etc. Enfin, *prý* se trouve en combinaison avec les phrases introductives avec les verbes de la transmission ou réception de l'information par exemple: „Říká se, že prý...“ etc. (Hoffmanová – Kolářová 2005: 95)



## 2. 2. 1. Adverbes cadratifs

A côté des adverbes, nous voulons parler d'une catégorie spécifique qui joue un rôle très important quant à l'expression de la non-prise en charge. Michel Charolles (1987: 23) la propose comme catégorie d'adverbiaux dits « cadratifs » qui introduisent le cadre énonciatif. Selon sa définition, les adverbiaux cadratifs portent sur des constituants de la proposition de nature diverse (Adv, SP, SN), sont intégrés syntaxiquement, sont phrastiques ou non, en position préverbale, dont ils visent à préciser le fonctionnement en discours.

Nous allons démontrer cette notion sur l'exemple suivant (Schrepfer-André 2005: 12)

(7)

*Selon lui.(x) [«la diversification des filières...a préservé le caractère bourgeois des filières d'enseignement général. La démocratisation enregistrée au niveau de l'ensemble des secondes est trompeuse ; elle s'explique dans une très large mesure par le développement de l'enseignement technique long ; s'il y a en effet plus d'enfants d'ouvriers dans le second cycle long, ils sont surtout dans les sections F (industrie) et G (gestion)». Ainsi, 38 % des enfants d'ouvriers... qui entrent en seconde suivent une filière technique... À l'inverse, 30 % des enfants de cadres supérieurs... se retrouvent en C (mathématiques) ... Et l'on sait que les bacheliers du technique constituent ensuite les gros bataillons d'étudiants qui échouent ou abandonnent en premier cycle universitaire.*

*À cette grande bifurcation entre enseignement général et enseignement technique, s'ajoutent les hiérarchies entre les bacs généraux eux-mêmes. La section C... est devenue en une quinzaine d'années la section noble, prestigieuse, permettant de s'engager dans toutes les filières de l'enseignement supérieur mais indispensable pour être admis dans le cénacle très prisé des classes préparatoires aux grandes écoles.] Or, Antoine Prost(x) démontre sans ambiguïté que la démocratisation, qui avait progressé jusqu'en 1967, a ensuite régressé.*

Dans l'exemple (7), l'adverbial cadratif est *selon*. Les adverbiaux cadratifs sont très souvent détachés en tête de la phrase et ils contribuent au contenu idéationnel des énoncés. (Michel Charolles 1987: 23)

Les adverbiaux cadratifs introduisent le cadre c'est-à-dire « une unité textuelle regroupant des propositions qui entretiennent un même rapport avec un critère sémantique d'interprétation, spécifié par une expression introductive de cadre » (Sarda 2005: 61).

Selon Charolles (1987), les cadres constituent un des plans d'organisation du discours, de la même façon que les périodes, portées, séquences, etc. Le cadre énonciatif (ci-après CE) constitue aussi un cadre véridictif : ils intègrent des propositions dont la véridicité est relativisée au vecteur de l'information verbale spécifiée par l'expression introductrice. Dans l'exemple (7), CE est défini comme la partie textuelle qui est initiée par l'adverbe cadratif *selon* et qui se trouve entre les crochets. Cette partie est empruntée, la prise en charge et considérée comme vraie relativement à cette source par Antoine Prost (la source) qui est coréférente avec le pronom *lui*.

Nous voyons dans l'exemple (7), l'adverbial cadratif : *selon*. Dans le pas suivant, nous allons traiter les autres adverbes cadratifs : *selon*, *d'après* et *pour* comme les éléments qui introduisent l'entité qui est à l'origine de l'information reprise par l'énonciateur.

En ce qui concerne la position syntaxique, *selon*, *d'après* et *pour* en fonction des cadratifs se trouvent le plus souvent dans la position initiale (initient le CE), ils sont détachés de la proposition suivante. Nous prenons en considération le modèle prototypique de Schrepfer-André (2005: 13) de la phrase avec *selon*, *d'après* et *pour* qui est:

[Selon SN1 [SN2...]p]p

La fonction de *selon*, *d'après* et *pour* est faire la partie du SP qui signale la façon dont le locuteur a acquis l'information communiquée dans la proposition qu'il indexe. Il est capable d'indexer plusieurs propositions ou phrases et jouer le rôle d'encadrement textuel (sauf s'il figure en position finale) (Charolles 2005:17)

Quant à la distribution de ces cadratifs, le contexte peut influencer la distribution de *selon*, *d'après* et *pour* qui, dans les conditions, se substituent parmi eux. Nous allons le démontrer sur l'exemple suivant de Rosier (1999: 312)

Si la source (*un chat*) n'est pas un être humain ou éventuellement un support matériel qui a été au début de la transmission de l'information vers l'énonciateur actuel, nous observons le contraste entre les adverbiaux cadratifs possibles :

(8) **Pour un chat**, toutes les souris ne se ressemblent pas.

(9) \* **Selon un chat**, toutes les souris ne se ressemblent pas.

*Selon* + nom (X) ne peut pas introduire un contenu de pensée auquel le locuteur aurait eu accès par l'intermédiaire d'un comportement de X et ne peut pas rapporter les faits du « discours intérieur », seulement les faits verbalisés (Rosier 1999: 312).

Le chat ne compte pas parmi les individus doués de conscience et de la capacité de parler; la phrase (10) ne peut donc être un contenu de la pensée que le locuteur aura construit sur la base de comportements du chat. Dans ce cas *selon* sera substitué par *pour* (Rosier 1999: 312).

Dans l'exemple suivant que propose Charolles (1987: 254) (14), nous observons que le choix entre les deux adverbiaux cadratifs *selon* et *pour* change le sens de l'énoncé:

(10) **Selon R. Barre**, la cohabitation est un échec.

(11) **Pour R. Barre**, la cohabitation est un échec.

Charolles interprète la signification de (10) comme : Robert considère la cohabitation défavorable à la carrière politique tandis que dans l'exemple (11) Robert considère la cohabitation comme un échec. (Charolles 1987: 254)

*Selon* et *d'après* semblent à première vue les plus proches: *d'après* X peut commuter avec *selon* X. La seule différence entre les deux formes est que *d'après* indique un compte rendu plus interprété que *selon*. Celui qui rapporte des propos à l'aide de *d'après* ne prétendrait pas les suivre d'aussi près que celui qui les expose à la suite d'un *selon*. (Rosier 1999 : 185)

En combinant l'un des trois adverbiaux cadratifs avec la source (chapitre 3), l'énonciateur manifeste explicitement sa mise à distance et fait ressortir l'importance du locuteur en l'insérant dans son énoncé. Regardons, à la fin, les moyens grammaticaux – le conditionnel.

### 2. 3. Moyens grammaticaux – le conditionnel journalistique

La non-prise en charge peut être indiquée par les formes verbales du conditionnel qui est souvent appelé le conditionnel d'*altérité énonciative, de citation, du on-dit, des oui-dire, de l'incertitude, du probable* etc. (Lauze 2008: 5)

Martin (1985: 45) propose la dénomination *conditionnel journalistique* qui renvoie directement au type textuel (article dans la presse) où le conditionnel signale l'information rapportée et l'éloignement de la responsabilité de l'énonciateur qui rapporte une information qui n'est pas toujours vérifiable.

Les deux formes du conditionnel – présent et passé, toutes les deux peuvent exprimer la non-prise en charge. Riegel et. al. (2014) proposent un exemple du conditionnel passé.

(12) Un chercheur français aurait découvert un traitement miracle du cancer. (Haillet : 2002)

Le conditionnel présent exprimant la non-prise en charge a été tiré du *Le Monde*.

(13) Les opérateurs de télécommunications se lancent dans le jeu vidéo. Outre Neuf Cegetel avec Exalight, Orange serait en train de négocier le rachat de la licence du jeu Warhammer, auprès de son éditeur, l'américain EA Mythic. (*Le Monde*, 20 mars 2008)

En tchèque, la typologie spécifique du conditionnel de la perspective pragmatique (*conditionnel journalistique, d'atténuation, etc.*) n'a pas été proposée dans les grammaires de base tchèques. Seulement Karlík dans *Nový encyklopedický slovník češtiny* (2016: 13) mentionne les nuances sémantiques du conditionnel.

Dans le chapitre suivant, nous allons essayer de classer les moyens linguistiques qui participent à l'expression de la non-prise en charge – au moins les prototypiques. Nous sommes consciente que nous n'avons pas nommé tous les moyens de la non-prise en charge, les variantes et les combinaisons possibles qui modifient le sens de l'énoncée. Dans le chapitre suivant nous allons traiter plus en détail le rôle de l'énonciateur qui entre à l'énonciation en tant que « l'auteur » de l'information reprise.

### 3. Source

Le locuteur qui se met à distance peut expliciter la source de l'information qu'il reprend. Dans la littérature, la source est marquée par une lettre en majuscule (soit X ou A) Il s'agit d'un être humain ou l'entité qui produit la parole (un support matériel) autre que l'énonciateur.

Pour définir la source nous reprenons Dendale (1994: 3) qui utilise ce terme pour désigner les moyens morphologiques et lexicaux et autres que le locuteur a à sa disposition pour signaler comment il a appris ce qu'il a dit.

Dendale mentionne aussi les possibilités de la transmission ou de la provenance de l'information comme suit le moyen d'observation, à partir d'indices, d'une rumeur ou d'un rêve et comme emprunt d'un tiers ce qui sera pour nous le plus important. Dendale (1994: 5)

Pour démontrer la source nous reprenons l'exemple de Coltier (2002: 1):

(14) Et selon cette bohémienne, mon avenir est clair comme de l'eau.  
( Th. Fersen, Irène)

La source de l'information reprise dans ce cas par *cette bohémienne* est encadrée dans le CE par l'adverbial cadratif *selon*. La source peut être initiée par les adverbiaux cadratifs (*selon X, pour X, suivant X*) ou peut prendre la forme : *X déclare que, X estime que* sans être encadrée. (Rosier 1999: 103)

Dans la plupart des cas et aussi dans l'exemple (16) le locuteur met en scène un énonciateur assertant une phrase qui n'est donc pas proprement énoncée par le locuteur mais mentionnée comme un énoncé ou comme le dit Charolles (1987), assertée par un individu X différent de lui. Dans l'exemple (15), nous observons que la source (X) est coréférente avec le sujet de la proposition suivante :

(15) **Selon moi**, je t'interdis de fumer. (Coltier 2002: 9)

Lorsque  $X = L$  (  $X$  désigne un énonciateur qui est correspondant avec l'énonciateur, *selon moi* n'indique pas la source de l'information reprise mais décrit seulement l'acte d'énonciation (Coltier 2002: 9).

Notre hypothèse présuppose que le degré de l'explicitation de la source influence la modalité de l'énoncé. Dans le chapitre suivant, nous allons essayer de définir la modalité et nous focaliser plus en détail sur la modalité épistémique qui entre en relation avec la source et le degré de souci de l'énonciateur de ne pas prendre en charge.

## 4. Modalité

La notion de la modalité est reprise de la logique modale, elle est basée sur les principes de la nécessité et de la possibilité (Riegel, Pellat, Rioul 2014: 975). Les débuts de la conception de la modalité logique sont dans l'Antiquité chez Aristote qui distingue les énoncés modaux et les non-modaux ou assertoriques – ce sont les simples assertions sans modalité. (Le Querler 2004: 10). La théorie d'Aristote se restreint seulement à quatre modalités: le nécessaire, le possible, l'impossible et le contingent.

Charles Bally, linguiste suisse, comprend la modalité comme qualité de l'énoncé. Selon lui, l'énoncé comporte deux parties : dictum (ibid. 1) et modus ou la modalité qui exprime la relation de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

Parmi les linguistes français contemporains qui s'intéressent à la modalité c'est Laurent Gosselin qui définit la modalité (Gosselin 2005) comme un phénomène complexe et hétérogène, qui ne peut être décrit qu'au moyen d'un ensemble de paramètres. L'identification de ces paramètres constitutifs de la modalité considère que la proposition est présentée comme une vérité subjective (en cas de modalité épistémique qui nous intéresse le plus) correspondant à un certain degré de croyance que cette modalité possède certaines caractéristiques syntaxiques.

Il existe plusieurs typologies de modalité. Nous reprenons celle de Laurent Gosselin qui s'intéresse à la modalité en français. Il définit la modalité aléthique, déontique, axiologique, boulique et la modalité épistémique qui va être la plus importante pour notre recherche. (Gosselin 2010: 309).

La modalité épistémique est parfois appelée modalité logique, modalité de la connaissance, ou modalité de l'évènement. Marie-Line Groussier et Claude Rivière (2005: 11) nous en offrent la définition suivante : « Modalité dans laquelle ce qui est dit fait référence à l'usage de notre connaissance, de notre savoir, afin d'évaluer la relation prédicative. Il s'agit de l'engagement de l'énonciateur par rapport à la (véridicité?) de l'énoncé ; il va faire appel à sa logique, il va rassembler ses connaissances pour donner une estimation du degré de probabilité d'un fait le long d'une échelle où l'on trouve le certain, le probable, le vraisemblable, etc. »



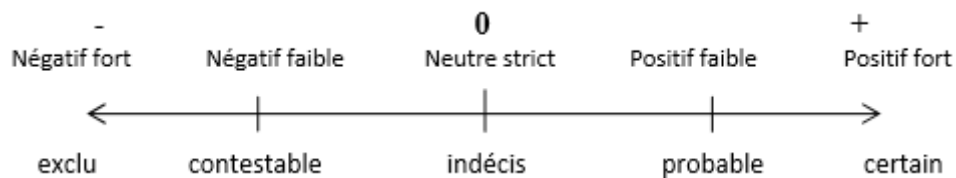
La modalité épistémique exprime un certain degré de la véracité de l'expression (Daneš 1987: 355). Elle s'exprime sur une échelle de la certitude du locuteur concernant la validité de l'énoncé. En général, la modalité épistémique se définit entre les deux pôles, ceux de la certitude pleine (savoir) et l'incertitude.

Étant donné que la modalité épistémique correspond au degré de la croyance de l'énonciateur elle joue un rôle très important dans les textes argumentatifs.

Gosselin décrit la modalité épistémique au moyen d'une série de paramètres partiels. Il en distingue neuf qu'il divise en trois groupes: paramètres conceptuels, fonctionnels et métaparamètres. (Gosselin, 2010, s. 57-142)

Pour nous, le paramètre F s'introduit sur l'échelle de l'intensité de la validité de la valeur modale qui peut s'étendre entre la validation de l'énoncé absolue jusqu'à la non-validation complète. Nous proposons cette échelle ici:

*Graphique n°1 : l'échelle de la modalité épistémique*



Les valeurs extrêmes entre lesquelles oscille la modalité épistémique sont: l'exclu et la certitude. Au milieu, il y a un point de la modalité neutre qui divise cette échelle en deux continuités. Entre les pôles qui définissent les valeurs extrêmes de la modalité épistémique, nous pouvons ajouter les moyens linguistiques exprimant la modalité épistémique.

## 5. Conclusion

Il existe plusieurs possibilités d'exprimer la non-prise en charge, les moyens linguistiques traversent toutes les couches de la langue. Au cours de notre recherche, nous n'avons trouvé aucun récapitulatif ni vue d'ensemble sur la globalité de ce sujet notamment un résumé de moyens de l'expression qui pourraient éventuellement exprimer la non-prise en charge.

C'était le but de la partie théorique - essayer de proposer un petit aperçu sur les moyens linguistiques exprimant la non-prise en charge et proposer une classification selon la nature de ces mots.

Nous avons abordé aussi la notion de source et de la modalité - les phénomènes qui sont intrinsèquement liés au sujet parlant de la distance du locuteur par rapport à son énoncé. Nous avons ainsi indiqué que la source entre en relation avec la modalité, nous allons préciser cela sur l'échelle de degré de la modalité et de la non-prise en charge dans la partie empirique. Avant de la nous lancer dans la partie empirique, nous proposons des tableaux récapitulatifs des moyens de la non-prise en charge qui vont être pertinents pour la recherche suivante.

### TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES MOYENS DE LA NON-PRISE EN CHARGE : LES VERBES

*Graphique n°2 : les verbes exprimant la non-prise en charge*

forme	dire	paraître	sembler
V + on	on dit	---	---
On + V	dit-on	---	---
V + il/elle	dit-il, dit-elle	paraît-il	semble-t-il
Il/elle + V + que..	il dit que	il paraît que	il semble que
Nom + V + Attribut	---	Pierre paraît fatigué	Pierre semble fatigué.

Nous pouvons imaginer le même tableau en tchèque avec les verbes *říkat*, *zdát se* et *vypadat* qui fonctionnent de la même façon que ces équivalents en français.

## MOTS LEXICAUX

*Graphique n°3 : les moyens lexicaux exprimant la non-prise en charge :*

adverbes	tchèque	français
adverbe cadratif	podle	selon, pour, d'après
adverbe modalisateur	prý, zřejmě, asi, snad	apparemment, probablement

## MOYENS GRAMMATICaux

*Graphique n°4 : les moyens grammaticaux exprimant la non-prise en charge :*

conditionnel	+ apparition dans les domaines spécialisés (journalistique, scientifique etc.)
conditionnel présent	
conditionnel passé	

Dans les tableaux, nous résumons les moyens verbaux, lexicaux et grammaticaux qui dans le contexte particulier expriment la non-prise en charge. Nous allons rappeler encore plusieurs fois ces tableaux qui constituent la somme des moyens que nous allons analyser dans les contextes particuliers sur les corpus linguistiques.

Dans la partie empirique qui va suivre, nous allons travailler avec les moyens que nous venons de définir et que nous avons rappelés dans les tableaux. Nous allons analyser la distribution de ces moyens dans les collections de textes du corpus Intercorp et leur fonctionnement dans les contextes spécifiques que les corpus proposent. Ensuite, nous allons mettre en relation le degré de la non-prise en charge et la modalité épistémique proposé sur l'échelle de Gosselin (2010: 57)

# Partie empirique

## 6. Matériaux et la méthodologie

Pour les analyses de données, nous utilisons comme source générale le corpus linguistique *Intercorp* qui a été créé par *Ústav Českého národního korpusu*.<sup>5</sup>

Ce corpus est convenable pour les analyses quantitatives et qualitatives. Il s'agit d'un corpus multilingue qui propose les textes équivalents de textes tchèques, qui forment le pivot.

Pour nos analyses, nous utilisons les versions suivantes d'Intercorp:

### a) Intercorp v 8

Il s'agit d'un corpus parallèle référentiel qui a été rendu public en 2015. *Le noyau* est composé de **textes de fiction** et d'une partie de textes de **non-fiction**. Les textes de fiction contiennent les textes littéraires, ces deux sous-corpus comportent ensemble 125 livres français<sup>6</sup> et 34 publications tchèques<sup>7</sup> et aussi quelques ouvrages en d'autres langues<sup>8</sup>. La partie de textes de non-fiction est composée de 10 textes scientifiques et philosophiques.

A part le noyau, ce corpus contient les textes de collections. Ce sont les collections de textes journalistiques et de nouvelles informations des sites web appelées *Presseurop*, *Syndicate*. Après, il y a la collection *Acquis Communautaire* où nous trouvons des textes juridiques diffusés par l'Union européenne. Nous allons travailler aussi avec la collection *Europarl* qui contient les débats du Parlement européen. Ensuite, il y a la collection des *Sous-titres* qui est composé des sous-titres de films de la database ouverte.<sup>9</sup>

<sup>5</sup> FF UK, Praha 2015. accessible de pages du web : <http://www.korpus.cz>

<sup>6</sup> Il s'agit de publications : *Mondo* (Le Clézio), *Voyage au bout de la nuit* (Céline), *La Peste* (Camus), *L'Autoportrait* (Toussaint), *Le petit prince* (Saint-Exupéry).

<sup>7</sup> Il s'agit de publications tels que *Žert* (Kundera), *Obsluhoval jsem anglického krále* (Hrabal), *Žebrácká opera* (Havel)

<sup>8</sup> Il s'agit de publications: *Harry Potter* (Rowlingová), *O Alquimista* (Coelho)

<sup>9</sup> Il s'agit de pages web: [Open subtitles.\(www.opensubtitles.org\)](http://www.opensubtitles.org)

Quant à la taille du corpus, la totalité d'*Intercorp v 8* (Čermák – Rosen 2012) du mai 2015 comporte 194 millions de mots<sup>10</sup> dans le noyau et 1229 millions de mots dans les collections. Nous allons travailler le plus avec *Intercorp v 8 French* (Nádvorníková – Vavřín: 2015) qui contient à peu près 90 millions de mots et avec *Intercorp v 8 Czech* (Rosen – Vavřín: 2015) qui contient à peu près 174 millions de mots.

Nous pouvons observer que les collections forment la majorité d'*Intercorp* et c'est pourquoi nous divisons à chaque fois le corpus en sous-corpus selon les types de textes que nous allons encore mentionner.

## **b) Intercorp v 9**

La version la plus récente d'*Intercorp* est sortie en septembre 2016. C'est un corpus de référence qui propose 231 millions de mots dans le noyau et 1228 millions de mots alignés dans les collections qui sont les mêmes que dans la version précédente (*Presseurop, Syndicate, Acquis Communautaire, Europarl* et *Sous-titres*).

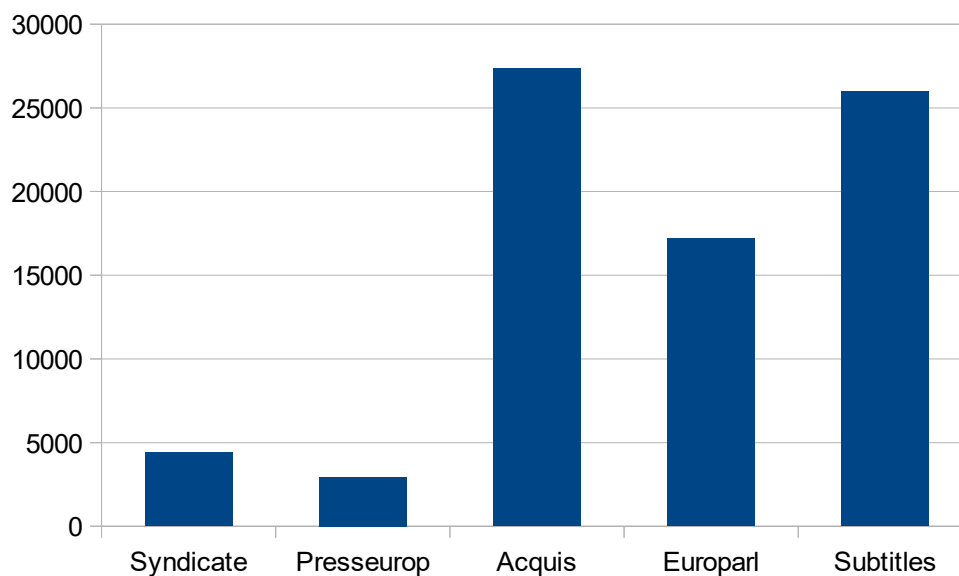
La version *French* et *Czech v 8* nous sert plutôt pour la comparaison, nous travaillons en général avec la version plus récente – surtout avec *Intercorp v 9 Czech* (Rosen – Vavřín 2016) et *Intercorp v 9 French* (Nádvorníková – Vavřín 2016) pour les analyses quantitatives et qualitatives, et pour la recherche d'équivalents de traduction aussi.

Pour démontrer clairement les chiffres exacts de positions réparties dans les collections de corpus *Czech* et *French v 9* que nous utilisons, nous proposons deux graphiques suivants :

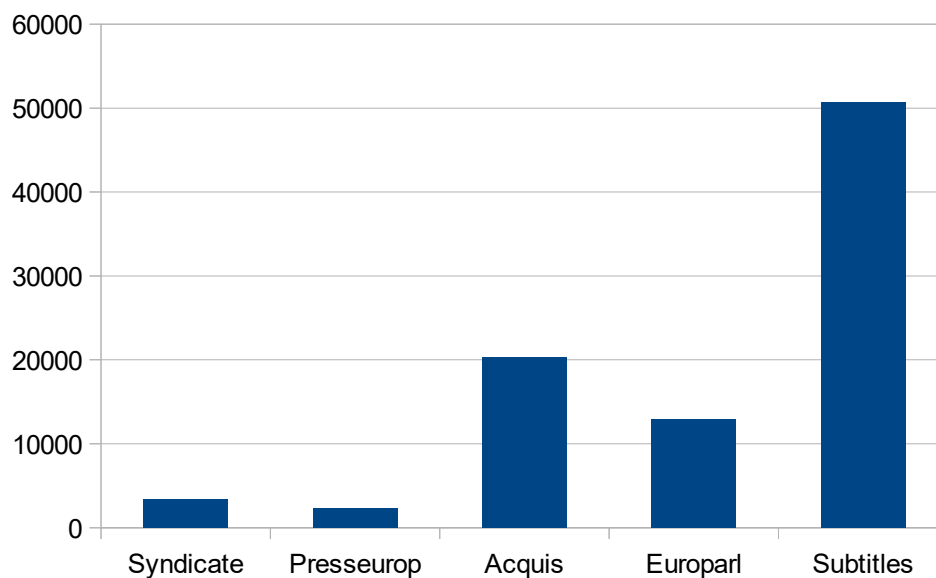
---

<sup>10</sup> token (syn.) = l'unité arbitraire du texte qui élargit le sens de la notion linguistique « mot » . (Garabík, Gianitsová et al. 2004)

Graphique n°5: nombre de positions dans les collections, French v 9



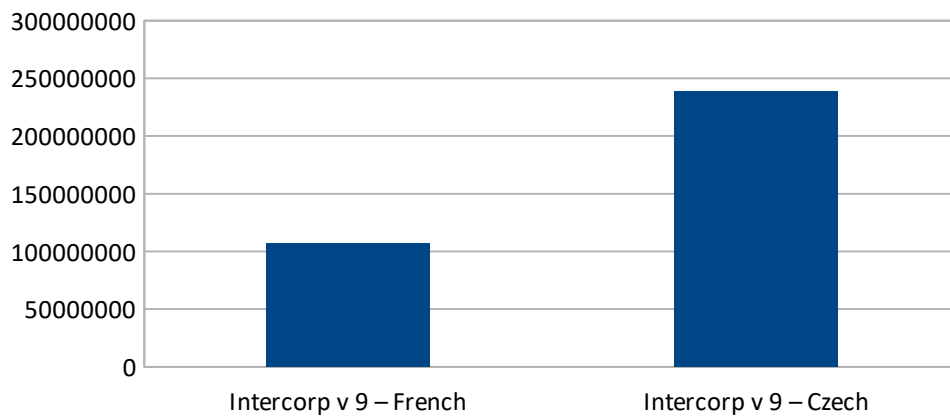
Graphique n°6: nombre de positions dans les collections, Czech v 9



Les collections les plus larges sont : *Sous-titres* et *Acquis communautaire* (celle est la plus dominante surtout dans le corpus *French v 9*). Dans le corpus *Czech v 9*, la collection la plus large est celle de *Sous-titres*. La taille la plus petite a la collection *Presseurop* dans les deux corpus.

Intercorp v 9 *Czech* comprend 238 424 854 de positions et Intercorp v 9 *French* dispose de 107 186 580 de positions. Dans le diagramme suivant, nous présentons le nombre total de positions qui sont contenues dans ces corpus.

Graphique n°7: nombre de positions, Intercorp v 9: *French, Czech*



Comme démontre le graphique proposé, nous voyons qu'Intercorp *Czech v 9* est plus large que *French v 9*, il faut donc tenir compte de la différente taille des corpus parallèles utilisés pour la recherche.

Nous travaillons aussi avec les corpus monolingues : l'un qui comporte les éditions intégrales du quotidien régional (L'Est Républicain) et avec le corpus des écrits contemporains tchèques SYN 2015.

#### c) L'est Républicain v 2 (Gaiffe, B. – Nehbi, 2016)

Il s'agit d'un corpus composé de trois années du journal régional L'Est Républicain (1999, 2002, 2003, les trois années ne sont pas complètes). Pour notre travail, nous avons utilisé la version 2 du 11. 4. 2016 parce que cette version est plus récente et ne contient pas les doublet qui ont été effacés. Cette version contient 87 984 773 de positions.

#### d) SYN 2015

C'est un corpus de référence et représentatif<sup>11</sup> tchèque qui contient 120 748 715 de positions.

Ce corpus est orienté seulement aux textes imprimés et publiés. Il ne renferme pas d'écriteaux, de lettres personnelles, d'affiches ni des articles publiés seulement sur Internet. Le corpus se focalise à la langue écrite des années 2010-2014.

<sup>11</sup> Il contient toutes les variantes de la langue tchèque écrite dans en quantité suffisante.

Le corpus SYN 2015 comporte trois grands macrotypes textuels : les textes littéraires (prose, poésie, théâtre) et la non-fiction (les textes scientifico-éducatifs, de vulgarisation scientifique, d'études de profession) et en dernier lieu, il y a une collection de textes journalistiques.

La représentativité de ce corpus repose aussi sur le fait que les trois macrotypes sont proportionnellement représentés. C'est-à-dire que la participation de textes de fiction est 33% pour la non-fiction c'est aussi 33% et 33 % pour les textes journalistiques.

Les corpus se distinguent quant à leur taille. Pour résumer le nombre total de positions dans les corpus, nous proposons ce tableau récapitulatif.

*Graphique n°8: nombre de positions dans les corpus utilisés*

corpus		nombre total de positions (tokens)
Intercorp v 8	French	9 000 000
	Czech	174 000 000
Intercorp v 9	French	107 000 000
	Czech	238 000 000
L'Est Républicain		87 984 773
SYN 2015		12 074 8715

Le choix de ces corpus n'est pas aléatoire. Nous choisissons les corpus qui sont composés de collections de textes pour pouvoir faire une analyse de genres textuels dans lesquels nous cherchons les moyens linguistiques de la non-prise en charge. Pour la plupart des analyses, nous utilisons le corpus Intercorp v 9, SYN 2015 et L'Est Républicain. Pour les analyses d'équivalents de traductions et les comparaisons entre les deux langues, nous utilisons les corpus parallèles d'Intercorp v 9.

## **7. Description des données analysées**

Dans ce chapitre nous voulons décrire la base de données - les moyens de la non-prise en charge que nous analysons.

Nous travaillons avec les moyens de la non-prise en charge divisés parmi : verbes, moyens lexicaux, moyens grammaticaux tels que nous avons mentionnés dans la partie théorique (voir chapitre 2)



Quant aux verbes, nous allons analyser les verbes *dire*, *paraître*, *sembler*. Nous sommes consciente que nous ne pouvons pas analyser toutes les formes du paradigme, nous allons donc travailler seulement avec quelques formes qui expriment dans certaines conditions la non-prise en charge.

Pour les verbes mentionnés, nous proposons cet échantillon de locutions que nous considérons pour notre recherche :

Graphique n°9: Les verbes – moyens de la non-prise en charge

locution	dire	paraître	sembler
O on <sup>12</sup> + V	on dit	---	---
V + on	dit-on	---	---
V + il/elle	dit-il, dit-elle <sup>13</sup>	paraît-il	semble-t-il
I il/elle + V + Nom/que..	il dit (que)	il paraît que	il semble que
Nom + V + Attribut	---	Pierre <b>paraît</b> fatigué	Pierre <b>semble</b> fatigué.
locutions	disons	---	---

Vu la limitation de la largeur de ce travail, nous devons prendre en considération seulement les formes de l'indicatif présent et laisser de côté l'expression de la non-prise en charge au passé et au futur.

<sup>12</sup> Nous devons considérer aussi les formes en tête de la phrase

<sup>13</sup> Dans le tableau, nous mentionnons le pronom *elle* pour le féminin mais vu les limitations du format de notre travail, nous allons analyser seulement la forme du masculin (il).

Avant de travailler avec des occurrences tirées de corpus, il nous faut saisir une demande convenable sur le ligne de commande. Pour les formes du verbe *dire*, nous utilisons les requêtes : O|on dit, dit-on, dit-il, I|il dit.<sup>14</sup> En cherchant *dit-on* et *dit-il*, nous nous affrontons au problème avec la tokenisation, il faut insérer un espace dans la ligne de commande entre le verbe *dit* et le trait d'union (**dit -on**). Pour la locution *disons*, il faut utiliser l'expression régulière qui supprimerait les bruits causés par la première personne du singulier : [word="disons"]![word="nous"].

Quant au verbe *paraître*, nous supposons un problème avec l'accent circonflexe. En cherchant l'infinitif du verbe *paraître*, le corpus lemmatise séparément le verbe *paraître* avec l'accent circonflexe et sans accent. En ce qui concerne la requête du verbe *paraître* à la forme impersonnelle – *il paraît* où dans la proposition incise *paraît-il*, le corpus trouve deux variantes autorisées (*il paraît/ il paraît*) ensemble comme un seul lemma.

Le même problème de tokenisation que nous affrontons avec le verbe *dire*, il faut le résoudre aussi pour le verbe *paraître* : nous devons insérer un espace entre le verbe *paraît* et le trait d'union (**paraît -il**).

Pour la recherche de la proposition impersonnelle *il paraît que*, nous proposons l'expression : il paraît que|qu<sup>15</sup>. Pour la forme du verbe *paraître* à la troisième personne suivi de l'attribut formulons l'expression régulière : [tag="NOM"][word="paraît"][tag="ADJ"].

Le verbe *sembler* exige la requête : **semble -t-il** (avec un espace entre le verbe et le trait d'union), pour la construction impersonnelle nous utilisons la requête : il semble que|qu<sup>16</sup> éventuellement [tag="NOM"][word="semble"][tag="ADJ"].<sup>17</sup>

Nous proposons un graphique pour résumer les requêtes et les expressions régulières pour les verbes analysés :

<sup>14</sup> Il fallait saisir « la phrase » dans la ligne de commande.

<sup>15</sup> Même observations

<sup>16</sup> Même observations

<sup>17</sup> Il est possible qu'entre les deux parties de l'expression régulière ( [word="semble"][tag="ADJ"] ) peut être une position libre (Il semble très fatigué), mais nous la laissons de côté.

Graphique n°10: Les expressions régulières et les requêtes

locution	DIRE l'expression régulière/requête	PARAITRE l'expression régulière/requête	SEMBLER l'expression régulière/requête
O on + V	on dit	---	---
V + on	dit - on	---	---
I il + V	il dit	I il paraît que	I il semble que
V + il	dit-il	paraît -il	semble -il
locutions	[!word="Nous nous"] [word="disons"]	---	---
NOM+V+ Attribut	---	[tag="NOM"]  [tag="PRO"] [word="paraît"] [tag="ADJ"]	[tag="NOM"]  [tag="PRO"] [word="semble"] [tag="ADJ"]

Ensuite, nous proposons les données concernant les moyens lexicaux. Nous pensons analyser les adverbiaux cadratifs que nous avons évoqué dans la partie théorique : *selon*, *d'après*, *pour*. Quant à *selon* et *d'après*, il faut seulement compter aussi avec la position en tête de la phrase et préciser cela dans la requête : [word="S|selon"], [word="D|d'après"].

En analysant l'adverbial cadratif *pour*, nous abordons le problème. Nous limitons la demande pour éviter les bruits causés par son double fonction (adverbial cadratif/préposition de but). Nous utilisons l'expression régulière : [word="P|pour"][tag="DET"|tag="PRO"|tag="NOM"].

Néanmoins, nous n'éliminons pas tous les bruits. Nous essayons de limiter au moins les constructions du type : *pour+verbe+conjonction que* exprimant le but, pourtant il n'est pas possible d'éliminer tous les bruits qui résultent de l'expression *pour + pronom/nom/déterminant* où la non-prise en charge et le but se distinguent seulement par leur sémantique. Illustrons cette différence sémantique par deux exemples qui expriment le but (1) et la non-prise en charge (2).

(1) Elle a **pour tâche** principale d'informer le directeur de l'efficacité des procédures de contrôle interne. (Intercorp v 9 – *Acquis communautaire*)

(2) Il est **pour moi** inacceptable d'intégrer la pêche récréative dans les quotas de pêche des États membres (Intercorp v 9 - *Europarl*)

Nous ne trouvons pas l'échantillon avec autant de bruits causés par l'homonymie de la préposition *pour* comme pertinent donc nous l'avons exclu de notre recherche.

Dans le tableau suivant, nous résumons les expressions régulières pour les cadratifs analysés:

Graphique n°11: Expressions régulières - adverbiaux cadratifs

adverbial cadratif	expression régulière
S selon	[word="Selon selon"]
D d'après	[word="D'après  d'après"]

A part les cadratifs, nous allons aussi travailler avec les adverbes modalisateurs exprimant la non-prise en charge. Il s'agit de mots comme *apparemment*, *probablement* et d'autres. Concrètement, nous analysons la particule modale/introducteur du discours rapporté *prý* comme prototype exprimant la non-prise en charge en tchèque. Nous laissons de côté les modalisateurs *zřejmě*, *asi*, *snad*, *údajně* considérés par Daneš (1987: 45) comme synonymes de *prý* et nous nous concentrons sur l'analyse de « *prý* » et sa variante non-standard « *prej* ». Pour pouvoir comparer les modalisateurs en tchèque et en français, pour cela nous choisissons aussi l'adverbe *probablement* comme un équivalent de l'adverbe *prý*.

Pour résumer les expressions régulières, nous proposons le tableau suivant :

Graphique n°12: Expression régulière de mots : *prý*, *prej*

modalisateur	expression régulière
P/ <i>prý</i>	[word="Prý prý"]
P/ <i>prej</i>	[word="Prej prej"]
P/ <i>probablement</i>	[word="Probablement probablement"]

Nous n'oublions pas les formes en tête de la phase et nous les incluons dans les requêtes comme le nous voyons dans le graphique proposé.

En dernier lieu, nous voulons mentionner le conditionnel qui dans certains contextes peut exprimer la non-prise en charge. Pour le conditionnel présent et passé, nous cherchons à l'aide de l'expression [tag="VER:cond.\*"], pour le conditionnel passé l'expression [lemma="être|avoir"&tag="VER:cond"] [tag="VER:pper"].

Nous restreignons le corpus seulement à la collection de textes journalistiques pour nous approcher au contexte dans lequel le conditionnel peut avoir la valeur de la non-prise en charge. Cependant, la distinction de types du conditionnel n'est pas faisable sur le matériel du corpus linguistique donc nous n'analysons pas en détail le conditionnel dit journalistique.

Dans ce chapitre, nous venons de présenter les données utilisées – nous rappelons que nous ne travaillons pas avec tous les moyens de la non-prise en charge, nous nous limitons seulement aux moyens verbaux (*dire, paraître, sembler*) dans les formes choisies au présent, les cadratifs (*selon, d'après*) et les adverbes modalisateurs (*prý, prej, probablement*).

A cause des problèmes liés aux bruits, nous excluons l'adverbial cadratif *pour* et nous laissons de côté le conditionnel journalistique qui est sémantiquement particulier et spécifique et difficile voire impossible à tester sans avoir un contexte plus large. De plus, le conditionnel journalistique ouvre un chapitre autonome qui mériterait une recherche à part.

## 8. Analyses quantitatives

Le but de la partie empirique est de vérifier la présence de moyens de la non-prise dans les collections d'*Intercorp v 9*. Ultérieurement, nous allons essayer de comparer les moyens de la non-prise en charge dans les types de textes qui les contiennent.

*Intercorp v 9 French/Czech* nous sert de base de données. Nous divisons les collections selon les types de textes en : noyau (les textes littéraires), textes journalistiques (*Syndicate, Presseurop*), textes juridiques (*Europarl*) desquels nous détachons *Acquis communautaire* parce que les nombres d'occurrences dans ces deux sous-corpus se différencient dans une large mesure. En dernier lieu, nous travaillons avec la collection *Sous-titres*.

Dans le deuxième pas, nous cherchons la fréquence absolue et relative<sup>18</sup> pour les moyens de la non-prise en charge que nous avons définis comme les typiques (ibid 5) : trois verbes (*dire, paraître, sembler*), deux cadratifs (*selon, d'après*) et deux adverbes (*probablement* et *prý* qui est un moyen prototypique de la non-prise en charge pour la langue tchèque) Nous prenons en considération cet adverbe *prý* aussi avec sa variante parlée *prej*. Nous procédons à l'analyse en cherchant ces moyens dans les collections de textes du corpus *Intercorp*.

Passons aux résultats pour chaque moyen concret. Nous commençons avec les verbes, plus exactement avec les formes qui présupposent la non-prise en charge du verbe *dire*. Avant cela, nous voulons mentionner les problèmes éventuels avec les corpus auxquels nous avons été obligées d'affronter et qui ont baissé la fiabilité de résultats.

### 8. 1. Problèmes et limitations de la recherche

Pendant la recherche, il faut prendre en considération certains facteurs qui influencent la fiabilité et la pertinence des résultats. La recherche des valeurs de fréquences absolues et relatives n'est pas pertinente à cent pour cent à cause de problèmes « techniques » avec le corpus suivants : la lemmatisation, certains nombres de bruits, la disproportion de formes de la non-prise en charge (nous traitons seulement certaines formes temporelles des verbes), les nuances connectées avec la double signification (l'homonymie) et d'autres.

Si nous passons aux problèmes concrets, mentionnons ceux qui nous semblent les plus significatifs et ceux que nous considérons comme influant sur les résultats de l'analyse quantitative.

---

<sup>18</sup> i.p.m. = nombre des occurrences par million)

Quant au verbe *dire*, les limites sont causées par un certain nombre de bruits produits par l'homonymie possible de la forme *il dit* qui peut indiquer l'indicatif présent mais aussi le passé simple. Dans l'échantillon de 200 occurrences, nous ne trouvons aucun cas du passé simple mais dans la totalité d'occurrences (3138 pour *French v 9* entier), nous ne pouvons pas exclure cette possibilité.

Il nous paraît beaucoup plus important de citer un autre cas d'homonymie qui est marquant : il s'agit de la forme *disons* qui signale soit le moyen de la non-prise en charge souvent à l'incidente<sup>19</sup> ou l'indicatif présent à la première personne du pluriel. Nous restreignons la requête d'une façon suivante : [!word="Nous|nous"][word="disons"] mais il y a quand même un nombre de bruits causés par les effets suivants : les formes de l'inversion (*disons-nous*) (3), les positions libres occupées par les formes de la négation (4), la position libre occupée par le pronom complément d'objet direct (6) ou indirect qui ont perturbé dans la totalité des occurrences cherchées. Démontrons sur les exemples concrets les bruits les plus significatifs dans l'échantillon de 100 occurrences avec la forme *disons* de la non-prise en charge.

(3) Pourquoi nous **disons-nous** pas: « Arrêtez-vous ! » (*French v 9, Euro parl*)

(4) Mais **ne disons jamais** qu'un tel document devrait rester secret au cas. (*French v 9, Euro parl*)

(5) Donc, comme **nous le disons** en autrichien, évitons les SpompanadIn. (*French v 9, Euro parl*)

Dans le tableau suivant, nous proposons la présence de ce type de bruits sur les échantillons du verbe *disons* dans les sous-corpus définis:

---

<sup>19</sup>Vous pensez si vous avez un fonds, **disons**, un milliard d'euros, tout ira bien. (*French v 9 - Euro parl*)

Graphique n° 13: Les bruits dans les échantillons – la forme *disons*

sous-corpus	échantillon	taux de bruits
noyau	100	4,00 %
textes journalistiques : <i>Syndicate, Presseurop</i>	100	4,00 %
textes juridiques : <i>Europarl</i>	100	39,00 %
textes juridiques : <i>Acquis communautaire</i>	1	0,00 %
sous-titres	100	6,00 %

Pour la plupart des sous-corpus, nous analysons seulement 100 occurrences parce que dans les deux sous-corpus, la fréquence totale d'occurrences trouvés est inférieure à 150. Dans le sous-corpus journalistique le total d'occurrences est 143, dans le sous-corpus *Acquis communautaire*, il y a seulement une seule occurrence.

En observant les pourcentages de bruits, nous pouvons voir que leur présence est inférieure à 10 %, seulement dans le sous-corpus *Europarl*, il y a plus de 39 % de ceux qui sont causés le plus souvent par les positions libres entre le sujet (nous) et le prédicat *disons*. Nous le démontrons sur l'exemple (6)

(6) Il faut aider l'Afrique à se protéger – **nous le disons**, c'est repris dans le rapport.

(French v 9 – *Europarl*)

Dans l'échantillon avec la forme *dit-on* nous trouvons des bruits causées par l'homonymie. Le premier sens implique la non-prise en charge dans l'énoncé avec le sujet – référent vague (7). Le seconde sens est très proche du verbe *signifier*. Selon nous, cette signification n'a pas trop en commun avec la non-prise en charge ni avec la modalité épistémique de l'énoncé.

(7) Parce que nous vivions, **dit-on**, dans une société de savoir (French v 9 – *Syndicate*)

(8) Traduction Isabelle Rosselin. Economie. Zone euro: Comment **dit-on** basta en allemand?

(French v 9 – *Presseurop*)



Dans le tableau suivant, nous proposons les proportions de la présence des bruits dans les échantillons d' occurrences comportant la forme *dit-on* dans les sous-corpus *French v 9* :

Graphique n° 14: Les bruits dans les échantillons – la forme *dit-on*

sous-corpus	échantillon (en occurrences)	taux de bruits
noyau	100	11,00 %
textes journalistiques: <i>Syndicate, Presseurop</i>	62	4,80 %
textes juridiques: <i>Europarl</i>	26	3,80 %
textes juridiques: <i>Acquis communautaire</i>	0	0,00 %
sous-titres	100	31,00 %

Le nombre d'occurrences au total est trois fois inférieur à 100 occurrences trouvées ce qui baisse la pertinence de la recherche. Dans le sous-corpus *Sous-titres*, le nombre d'occurrences est 31 % à cause de la haute présence de formes avec le sens *signifier*.

Nous voulons rappeler qu'ils existe certaines formes du verbe *dire* qui expriment la non-prise en charge (*il dit, dit-il*) sans hésitation. De l'autre côté, nous pouvons hésiter à l'interprétation de la forme *disons*. Nous considérons qu'il s'agit plutôt de la mise à distance que de la non-prise en charge parce que l'énonciateur ne transmet pas l'opinion d'une personne mais il exprime une nuance de doute, d'imprécision et hésitation.

Un autre problème est posé par la disbalance causée par le traitement partiel des formes que nous avons analysées. Vu qu'il y a plusieurs formes temporelles du verbe *dire*, nous analysons seulement les formes du présent, nous laissons de côté la forme du passé ou le futur.

Après, nous sommes obligés de laisser complètement de côté quelques formes qui ne s'approchent pas à la non-prise en charge en tant qu'expression de l'opinion d'autrui mais qui touchent plutôt la modalité épistémique, expriment l'incertitude du locuteur comme par exemple *on dirait* qui s'utilise pour exprimer une perception vague du locuteur.<sup>20</sup>

<sup>20</sup> Plus informations: Rossari, Corine (2012): Valeur évidentielle et/ou modale de *faut croire, on dirait, paraît*. Langue française, n°173

Quant au verbe *paraître*, il n'y a pas de limitations causées par les bruits mais la fiabilité est restreinte par le nombre d'occurrences qui est inférieur à 100 occurrences trouvées en cherchant dans tous les sous-corpus.

La déséquilibre en comparaison avec les autres moyens de la non-prise en charge repose sur l'interprétation possible du verbe *paraître* comme moyen pour lequel la non-prise en charge est discutable. L'énonciateur apporte une nuance de subjectivité et présente une opinion basée sur la perception de l'opinion d'autrui – nous allons préciser cela dans la partie de l'analyse qualitative.

Les autres bruits sont trouvés pour l'adverbe cadratif *d'après*. Ils sont causés par l'homonymie de cet adverbe. Le second sens de ce cadratif est la signification temporelle que nous démontrons dans l'exemple (9)

(9) L'instant **d'après**, les lettres étaient prêtes. (French v 9 – *fiction, Lustig: Modlitba pro Kateřinu Horovitzovou*)

Observons dans le tableau suivant la répartition des bruits dans les échantillons avec l'adverbe cadratif *d'après* :

Graphique n ° 15: Les bruits dans les échantillons – la forme *d'après*

sous-corpus	échantillon (en occurrences)	taux de bruits
noyau	100	17,00 %
textes journalistiques (Syndicate, Presseurop)	94	2,12 %
textes juridiques: Europarl	100	8,00 %
textes juridiques: Acquis communautaire	100	0,00 %
sous-titres	100	10,00 %

Le taux de bruits est le plus élevé (plus de 10 %) dans le sous-corpus noyau : il y a 17 % de bruits, il s'agit le plus souvent de locutions telles que : *l'instant d'après, dimanche d'après, le mois d'après* avec le sens temporel que nous venons de mentionner.

Quant aux autres moyens de la non-prise en charge que nous allons analyser, nous ne trouvons pas trouvé de bruits – sauf pour l'adverbial cadratif *pour* où le nombre de bruits est si haut que nous l'excluons de notre recherche.

## 8. 2. Répartition de moyens de la non-prise en charge dans le corpus French/Czech v 9

Dans ce chapitre, nous présentons les fréquences absolues et relatives trouvées dans les collections du corpus Intercorp *French et Czech v 9* que nous allons analyser ensuite. Nous proposons un tableau qui dispose de numéraux suivants concernant les fréquences des moyens de la non-prise en charge:

Graphique n ° 16: Les fréquences relatives/absolues de moyens de la non-prise en charge

forme	noyau		journalistique (Presseurop, Syndicate)		juridiques: Europarl		juridiques: Acquis communautaire		sous-titres	
	fr. absolu e	i.p.m	fr. absolue	i.p.m	fr. absolue	i.p.m	fr. absolue	i.p.m	fr. absolue	i.p.m
O on dit	556	38,33	98	11,82	174	<b>9,17</b>	3	<b>0,09</b>	2055	<b>62,47</b>
dit-on	104	7,17	62	7,47	26	1,37	0	0	177	5,38
i Il dit	883	18,78	40	4,82	132	6,96	0	0	2083	63,32
dit-il	4027	<b>85,63</b>	126	<b>15,2</b>	10	0,53	0	0	237	7,2
disons	212	14,06	143	16,52	178	7,32	1	0,03	485	14,74

il paraît	6	0,41	1	<b>0,12</b>	1	<b>0,05</b>	3	<b>0,09</b>	81	<b>2,46</b>
paraît-il	8	<b>0,55</b>	0	0	0	0	0	0	6	0,18
NOM +paraît+ Attribut	1	0,07	1	<b>0,12</b>	0	0	0	0	3	0

il semble	291	<b>20,06</b>	470	<b>56,68</b>	824	<b>43,44</b>	328	<b>10,08</b>	737	<b>22,4</b>
semble-t-il	174	12	164	19,78	206	10,86	15	0,46	53	1,61
NOM +semble+ Attribut	20	1,38	90	10,85	40	2,11	30	0,92	54	1,95

S selon	2152	<b>148,35</b>	5216	<b>629,05</b>	7105	<b>545,93</b>	374,58	<b>645,87</b>	2283	<b>69,4</b>
D d'après	1924	58,49	231	27,86	989	52,14	715	21,98	1924	58,49

P pré	20389	<b>169,28</b>	377	<b>52,42</b>	51	3,39	21	0,78	6093	<b>87,91</b>
P préj	1945	16,15	0	0	0	0	0	0	1199	17,3
P probable ment	1035	71,35	1767	34,32	1276	<b>67,27</b>	498	<b>15,31</b>	1415	43,01

En observant le premier tableau avec du verbe *dire*, nous pouvons constater que le verbe *dire* est réparti dans tous les sous-corpus.

Le moins d'occurrences s'est trouvé dans le sous-corpus *Acquis communautaire*, où n'est aucune occurrence du verbe *dire* à l'incise et seulement peu d'occurrences dans les formes suivantes : 1 *disons* et 3 *on dit*.

Par contre, selon les fréquences absolues du verbe *dire* dans toutes les formes proposées, nous pouvons observer qu'ils sont abondamment représentés dans les sous-corpus : noyau et dans les *Sous-titres*. Étant donné qu'il s'agit de textes de fiction, le verbe *dire* y figure comme introducteur du discours rapporté direct (10) et indirect.

(10) Apprenant qu'elle était venue à cheval sur un balai, **il dit**: « Oh! Pourquoi? » (French v 9 – fiction, *Bulgakov: Mistr a Markétka*)

Sur l'exemple proposé, nous pouvons observer que dans l'échantillon d'occurrences, il y a une participation de textes de la troisième langue, dans ce cas l'oeuvre d'origine russe.

La fréquence de formes verbales du verbe *dire* est beaucoup plus inférieure dans les textes journalistiques et juridiques. Cela correspond avec le fait que dans les textes de fiction l'énonciateur reprend une information par une autre façon que par l'utilisation du discours rapporté. Les textes de noyau et les sous-titres contiennent des dialogues entre personnages littéraires tandis que dans des textes journalistiques et juridiques l'énonciateur reprend la parole plutôt au moyen d'un cadratif ou l'énonciateur atténue sa parole par un modalisateur. Observons ce fait sur les exemples tirés du corpus. L'exemple (11) est tiré du noyau tandis que le (12) de *Europarl*.

(11) Puis , **il dit** : « Vous savez , ce geste ne convient pas à un homme , c' est un geste de femme. » (French v 9 – fiction, *Kundera: Nesmrtelnost*)

(12) **Selon** le droit international, le Maroc ne possède aucune souveraineté. (French v 9 - *Europarl*)

Quant au verbe *paraître*, nous pouvons voir que sa répartition en général dans la totalité de sous-corpus est beaucoup plus inférieure en comparaison avec d'autres formes de la non-prise en charge que nous cherchons.

Les formes du verbe *paraître* sont les moins nombreuses dans les sous-corpus *French v 9*. Le moins d'occurrences se trouve dans le type de textes journalistiques et dans *Europarl*. Dans le sous-corpus *Acquis communautaire*, l'apparition du verbe *paraître* est seulement une occurrence au total. Le plus d'occurrences est trouvé dans le sous-corpus *Sous-titres* mais la fréquence absolue ne dépasse cent occurrences ce qui baisse principalement la pertinence des analyses qualitatives.

Néanmoins, dans aucun sous-corpus, la fréquence absolue ne dépasse 100 occurrences trouvées, le nombre d'occurrences s'approchent à zéro presque dans tous les sous-corpus. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas traiter cet échantillon comme représentatif.

Comme la cause de cette répartition appauvrie, nous considérons que les textes journalistiques et juridiques se caractérisent par leur exactitude, par le caractère référentiel, l'accent sur la certitude, clarté de l'expression et la neutralité stylistique qui met derrière les expressions basées sur la perception qui admettent l'incertitude de l'énonciateur.

Par opposition au verbe *paraître*, les constructions du verbe *sembler* ont la fréquence absolue beaucoup plus élevée dans tous les sous-corpus. En ce qui concerne les textes juridiques, la fréquence est plus élevée que chez *paraître*. Surtout pour la construction *il semble* est trouvé 824 d'occurrences tandis qu'*il paraît* a seulement une occurrence trouvée. Cela témoigne du caractère sémantique et pragmatique différent de *paraître* et *sembler*. Quant à la différence entre ces deux verbes; nous renvoyons à Kallen-Tatarova (2010). Elle s'intéresse aussi à la problématique de leurs valeurs modales et aborde la question de rendements pragmatiques de ces deux verbes.

La répartition de constructions du verbe *sembler* est assez proportionnellement étendue dans tous les sous-corpus aussi comme *selon* qui est un moyen de la non-prise en charge prototypique dont les occurrences sont abondamment étendues dans tout les sous-corpus.

Dans le sous-corpus *Europarl*, nous constatons 7105 d'occurrences ce qui est le nombre le plus élevé parmi tous les moyens de la non-prise en charge. Par contre, le cadratif *d'après* est moins fréquent, les nombres d'occurrences sont toujours inférieurs de ceux qui concernent le cadratif *selon*. En ce qui concerne l'adverbe *prý*, nous pouvons observer un grand décalage entre la fréquence absolue dans le noyau – où la fréquence absolue est la plus élevée parmi tout les moyens analysés (20 839 d'occurrences trouvés), et dans les *Sous-titres*, où la fréquence absolue dépasse 6 000 occurrences.

Par contre, dans les autres sous-corpus, la fréquence est considérablement plus basse, surtout dans les sous-corpus de textes juridiques, la fréquence est inférieure à 100 occurrences trouvés.

Nous considérons, donc, ce moyen de la non-prise en charge aussi avec les formes du verbe *dire* comme typologiquement caractéristique pour les textes de fiction plutôt que pour les textes de spécialité ce qui est bien visible aussi par leur répartition dans les sous-corpus comme le démontre le tableau de fréquences. Nous allons plus loin dans la partie de l'analyse qualitative concernant le degré de la non-prise en charge et de la modalité épistémique où nous allons observer que l'énoncé avec l'adverbe *prý* réduit la certitude et exactitude de l'énoncé.

Selon nos suppositions, la variante non-standard *prej* n'est pas du tout présent dans les sous-corpus de textes journalistiques et juridiques où les auteurs respectent la variante soutenue de la langue tchèque et utilisent la variante *prý*. Par contre, dans le noyau (les textes littéraires et de la non-fiction), il a 1945 occurrences et dans les *Sous-titres*, il y avait 1199 d'occurrences de la variante non-standard que nous trouvons.

Parmi les moyens linguistiques de la non-prise en charge, nous choisissons aussi pour cette analyse l'adverbe *probablement* en tant que contrepoids d'adverbes tchèques. Nous l'interprétons plutôt comme le modalisateur épistémique qu'un moyen clair de la non-prise en charge. Néanmoins, nous l'intégrons dans notre analyse parce que nous le considérons comme un équivalent de traduction de l'adverbe *prý* voir Radina 1981. Cet adverbe n'est pas spécialement disposé dans un sous-corpus concret, il est plutôt proportionnellement représenté parmi tous les sous-corpus définis.

Dans cette partie de l'analyse quantitative, nous observons les répartitions de moyens de la non-prise en charge dans les sous-corpus : noyau, textes journalistiques, textes juridiques et les sous-titres. Nous voyons que les plus fréquents sont les cadratifs : *selon* et les moins fréquents les formes du verbe *paraître*. Néanmoins, nous ne devons pas négliger le fait que la distribution peut se remarquablement différencier selon le sous-corpus. Nous pouvons prouver cela sur l'exemple de la forme *on dit* avec la forme qui est très fréquente dans le noyau et les sous-titres mais dans *Acquis communautaires*, il n'y a que 3 occurrences trouvés.

Dans la deuxième phase, nous faisons une petite synthèse de fréquences absolues en entier du verbe: *dire*, *paraître*, *sembler*, d' adverbiaux *selon*, *d'après* et d' adverbes *probablement* et *prý* dans les types des textes : noyau (fiction, non fiction), journalistiques, juridiques et sous-titres. Nous pouvons observer les chiffres exactes ici :

Graphique°17: La fréquence absolue des moyens de la non prise en charge dans les différents types de textes

le sous-corpus	DIRE	PARAITRE	SEMBLER	SELON	D'APRES	PROBABLE MENT	PRÝ (+PREJ)
Le noyau (les textes de fiction)	5783	15	485	2152	1924	1035	22334
Les textes journalistiques	469	2	724	5216	231	1429	377
Les textes juridiques	730	4	1443	28111	1704	1767	72
Les sous-titres	5037	90	844	2283	1924	1415	7292

Quant aux valeurs minimales et maximales de la fréquence absolue, elles varient entre les nombres très bas (inférieures à 100 occurrences) et la valeur la plus haute - 28 111 d'occurrences de l'adverbial *selon* dans le noyau.

Nous pouvons voir que les sous-corpus noyau et les *Sous-titres* se ressemblent quant à l'apparition de moyens de la non-prise en charge. Les deux contiennent le plus le verbe *dire* et l'adverbe *prý* qui s'apparaissent beaucoup plus dans les textes de fiction et moins dans les sous-corpus de textes juridiques et journalistiques.

Par contre, les textes journalistiques se caractérisent par la fréquence marquante d'un moyen cadratif *selon* et l'adverbe *probablement* ce qui confirme notre supposition basée sur l'apparition de moyens *prý*, *dire* (introduceur du discours rapporté) plutôt dans les corpus de textes de fiction et apparition de cadratifs et du verbe *sembler* plutôt dans les textes spécialisés.

Dans les textes juridiques, la répartition de moyens tels que *sembler*, *d'après*, *probablement* est assez équilibrée, le cadratif *selon* prédomine avec 28 111 d'occurrences.



### 8. 3. Résumé d'analyses quantitatives

En laissant de côté les problèmes que pose le corpus utilisé, nous voulons rappeler les points importants qui résultent de l'analyse quantitative. La répartition de moyens de la non-prise en charge dépend du type textuel. Comme nous voyons, les corpus de sous-titres ou le noyau contiennent la majorité d'occurrences de différents moyens de la non-prise en charge que les sous-corpus de textes juridiques ou journalistiques.

Nous observons que pour le noyau et les *Sous-titres*, le moyen *prý* et le verbe *dire* et le plus représenté parmi d'autres. Pour les textes juridiques et journalistiques, l'utilisation de l'adverbial cadratif *selon* ou de la construction *il semble* a été découverte.

Ensuite, nous pouvons constater la nuance pragmatique entre le verbe *paraître* et *sembler*. Comme nous prouvons, les formes de *paraître* sont très peu présentes dans le corpus *French v 9*, notamment dans les textes juridiques, il n'y a que très peu d'occurrences trouvées : journalistique:2 occurrences, juridiques: 4 occurrences Par contre, le verbe *sembler* est plus présent dans les textes juridiques : 1443 d'occurrences, journalistiques : 724 d'occurrences trouvées.

## 9. Analyses qualitatives

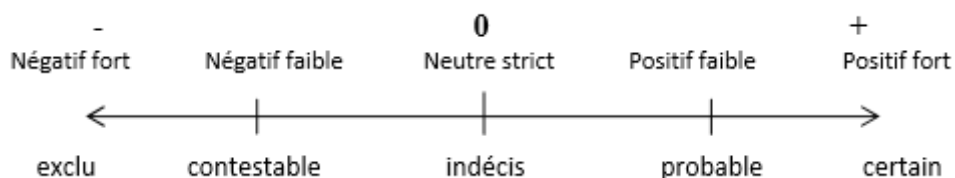
Dans cette partie du travail, nous allons tester notre hypothèse concernant la relation entre la non-prise en charge et la modalité épistémique. En utilisant les corpus parallèles, nous observons les équivalents de traduction de moyens de la non-prise en charge en tchèque et à la fin, nous regarderont les raisons pour que l'énonciateur ne prend pas en charge. Nous formulons notre hypothèse d'une façon suivante :

Notre hypothèse consiste sur la relation entre la non-prise en charge et la modalité épistémique. Nous considérons que la non-prise en charge peut atteindre certains niveaux qui dépendent de l'aveu de la part de l'énonciateur sur la reprise de l'information. Nous présumons que le degré de souci de l'énonciateur est plus bas si la reprise de l'information est avouée. Nous pensons qu'autant ce degré de la non-prise en charge monte, la modalité épistémique s'approche au pôle de la certitude sur l'échelle proposée par Gosselin (2005)

### 9. 1.Degré de la non-prise en charge, modalité épistémique

Au premier plan, nous reprenons l'échelle proposée par Gosselin (2005) et nous ajoutons les moyens de la non-prise en charge aux pôles de la modalité épistémique.

*Graphique n° 18: Degré de la modalité épistémique*



Pendant la classification, nous allons estimer les moyens de la non-prise en charge selon les critères qui pourraient les diversifier aux différents niveaux à l'échelle de la modalité épistémique. Nous proposons les trois critères suivants:

- 1) le degré du maintien du contenu propositionnel de la part de l'énonciateur
- 2) le degré d'explicitation de la source
- 3) la présence de marqueurs de la modalité épistémique.

Avant de nous lancer dans cette analyse, observons d'abord ces critères. Le premier critère - le degré du maintien du contenu propositionnel repose sur le fait que l'énonciateur en reprenant l'information d'autrui modifie le contenu informationnel ou même, il met ses paroles « en bouche » à un locuteur exact. Ce traitement avec la parole peut avoir l'influence à la modalité épistémique comme nous le présenterons.

L'énonciateur peut tout simplement *citer* la parole du locuteur sans aucune modification du contenu comme dans l'exemple (13).

(13) Puis il dit : « Dans cette triste affaire, l'inquisiteur c'est vous. Il vous revient d'être soupçonneux et même de risquer un soupçon injuste. » (French v 9 – *fiction, Eco: Le nom de la rose*)

Si l'énonciateur ne répète pas la totalité de l'énoncé mais il reprend le contenu informationnel qu'il énonce par ses propres mots, nous disons qu'il le *paraphrase* (14). Une autre fois, il avoue qu'il s'agit de la non-prise en charge mais la parole vient évidemment de la part de l'énonciateur (15).

(14) La SIDE conclut que « la politique ainsi menée par le CELF est évidemment en totale contradiction avec l'affirmation du CELF selon laquelle sa prétendue mission de service public, qui **selon** lui et le gouvernement français justifierait l'aide qu'il perçoit, l'oblige à traiter de manière identique toutes les commandes et tous les clients » (French v 9 – *Acquis communautaire*)

Dans l'exemple suivant, il s'agit évidemment de la reprise de la parole, néanmoins, l'énonciateur ne signale pas cet effet. La seule chose qui est avouée est l'incertitude qui est exprimée par la modalisation du jugement par un adverbe modalisateur.

(15) Si l'amélioration des relations entre l'Inde et la Chine est positive, elle ne marque **probablement** pas l'avènement d'une alliance contre les Etats-Unis. (French v 9 - *Syndicate*)

Précisons, à présent, plus en détail le deuxième critère. Nous envisageons que le degré de l'explicitation de la source en tant que le locuteur/le porteur de l'information originale peut influencer la modalité épistémique de l'énoncé. Observons comment l'énonciateur traite avec l'expression de la source. Nous proposerons les exemples sur l'échelle de l'articulation de la source jusqu'à la source qui est non-exprimée.

Commençons d'abord avec la source qui est **linguistiquement articulée**. Celle-là peut être exprimée par le nom propre et encore plus, la source peut être élargie par une apposition ou encore par un adjectif épithète comme nous pouvons voir dans l'exemple (16).

(16) Comme l'a dit **l'intellectuel iranien Mohsen Milani**: « C'est par ce système, en dépit de ses graves défauts, que l'on peut espérer voir de changements se produire dans la politique iranienne. » (French v 9 – *Syndicate*)

Si la source est explicitement présentée, elle reçoit les formes nominales – nom propre (17) ou commun (18).

(17) « Alors, Harry, » dit **Lockhart** tandis qu' Hermione repliait fébrilement le papier et le fourrait dans son sac, demain, c'est le premier match de Quidditch de la saison, je crois ? (French v 9 – *fiction, J. K. Rowling: Harry Potter*)

(18) Selon **le quotidien économique** de Prague, plus de 300 entreprises ont déjà quitté le pays cette année, et beaucoup devraient suivre. (French v 9 – *Presseurop*)

La source peut être ensuite exprimée par le pronom personnel en fonction de l'anaphore qui renvoie au contexte précédent. C' est typique pour le DR direct et indirect (19) ou pour la non-prise en charge exprimée par l'adverbial cadratif.

(19) **Il** a dit que le cheval le protégeait et n'a pas voulu en démordre. (French v 9 – *Sous-titres*)

(20) Mais Justin trouva une solution. Selon **lui**, c' est le diable qui est responsable. (French v 9 – *Sous-titres*)

Dans les exemples proposés, la catégorie de la source a été occupée. Observons les cas, où cette catégorie devient non-exprimée – nous l'appelons *la source vide*.

Observons le cas de la construction impersonnelle avec le sujet pronom *il*. Nous pouvons hésiter s'il s'agit purement de l'expression de la non-prise en charge, l'énonciateur n'apporte pas l'opinion d'autrui mais fait voir la subjectivité de son opinion ou éventuellement le fait que son opinion est basée sur la perception (Kořenský 1972). La raison pourquoi nous l'incluons parmi les moyens de la non-prise en charge est le fait que les traducteurs l'utilisent comme l'équivalent de constructions avec le mot tchèque *prý*. (Radina 1981)

(21) **Il paraît** qu'il y a également des planètes habitables. (French v 9 – *Sous-titres*)

Dans ces cas, le pronom (la source) *il* ne renvoie à aucun référent concret mais la référence reste vide.

Observons maintenant un autre cas où la position de la source est complètement exclue. Il s'agit des énoncés où nous présupposons implicitement la non-prise en charge – ce sont souvent des informations diffusées par les journalistes; nous y présupposons les informations reprises mais il y a le manque de la position pour la source. Regardons par exemple l'adverbe *probablement* - nous pouvons voir que dans le contexte de l'exemple (22), la position pour la source y manque complètement. Même s'il est évident que l'énonciateur diffuse une information qui est d'origine d'une source, l'énonciateur n'avoue pas qu'il reprend une information et ne l'introduit pas.

(22) L'Irak a **probablement** autour de 90 milliards de barrils de pétrole extrayable. (French v 9 – *Sous-titres*)

Observons les positions de la source selon le degré de son explicitation sur les exemples avec l'adverbe modalisateur *probablement* et *prý* qui sert comme introducteur de l'opinion d'autrui. La source peut être complètement inexplicitée comme dans l'exemple (23), exprimée dans le contexte précédent ou explicitée (24)– introduit par le cadratif. (25)

(23) Blair se retrouve sans projet et tous ceux qui étaient favorables aux réformes sont **probablement** en train de réviser à la baisse leurs ambitions. (French v 9 – *Syndicate*)

- (24) **Povídalo se**, že kapitán Struška má namířeno z pohraničních lesů do města, hlavně **prý** kvůli svým čtyřem dětem, které mu dorůstaly do školních a středoškolských lavic, protože dětem, mimochodem milým a vážným, věnoval mimořádnou pozornost. (Czech v 9 –

(25) Donc c'est ici, **selon Bérenger**, qu'il devrait y avoir l'explication d'un certain secret.  
(French v 9 – *fiction, Eco: Le nom de la rose*)

Nous voyons que dans les exemples précédents le degré d'expression de la source dépend de l'énonciateur comment il l'explicite. Dans l'exemple (24), nous pouvons observer la combinaison de l'adverbe modalisateur *prý* avec la source – verbe *dicendi* (*povídalo se*). L'énonciateur en même temps modalise son énoncé et réfère à la source qui reste très vague.

En ce qui concerne le troisième critère, il concerne le degré de l'expression de marqueurs de la modalité épistémique. Nous ne voulons pas mentionner tous les moyens qui expriment la modalité épistémique parce qu'ils traversent toutes les couches de la langue, seulement ceux qui se recouvrent avec les moyens de la non-prise en charge. Nous voulons surtout nous concentrer aux adverbes modalisateurs qui se combinent souvent avec les autres moyens de la non-prise en charge. Ce sont les adverbes épistémiques: *apparemment, probablement, peut-être* et les autres. La présence de ces marqueurs influence le degré de la modalité épistémique. Dans la deuxième partie, nous allons observer les moyens de la non-prise en charge dans le contexte des exemples tirés du corpus *French/Czech v 9*. Nous allons les classer selon le degré de la modalité épistémique exprimé par tel ou tel énoncé.

Commençons au pôle de la certitude la plus élevée sur l'échelle – le pôle de la certitude absolue de l'énoncé.

### 1) La certitude

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté les moyens linguistiques que nous tenons compte de notre recherche. Commentons d'abord les contextes avec les moyens de la non-prise en charge où nous présupposons la modalité épistémique positive forte – certitude.

Reprenons les moyens de la non-prise en charge : le verbe *dire* qui entre dans une relation prédicative avec le sujet : le pronom *il*. *Il* accomplit la fonction de l'anaphore qui renvoie au contexte précédent<sup>22</sup>. Le pronom *il* renvoie au référent exact duquel l'énonciateur a repris sa parole. Le verbe *dire* qui s'accorde avec le sujet pronom *il*<sup>23</sup> dans la proposition incise introduisante le discours rapporté direct : *il + dire + DD*. Observons cette construction dans l'exemple (26) qui est

<sup>21</sup> Nous choisissons un exemple tchèque qui manifeste en même temps la source dans le contexte précédent et de plus, nous pouvons observer la présence de deux marqueurs de la non-prise en charge et la source « universele »

<sup>22</sup> **Eddie** est un peu étrange mais c' est le seul , les autres sont normaux . Il dit : « Vos papiers . » Je réponds qu' ils sont chez moi . Il dit : « Allez les chercher . » (French v 9 – *Sous-titres*)

<sup>23</sup> Pronom personnel indéfini

tiré du corpus *French v 9*.

(26) **Il dit** : « Vos papiers » (*French v 9 – Sous-titres*)

(27) Maman-Sup m'a dit : « Cela vaut mieux que de rester là à te ronger les sangs. » (*French v 9 – fiction, Japrisot: Dama*)

Nous considérons que parmi tous les moyens de la non-prise en charge que nous mentionnons, *dire* comme l'introducteur du DR direct possède le degré de l'expression de la non-prise et la certitude de l'énoncé le plus haut.

Nous le supposons parce que le degré du maintien du contenu propositionnel est le plus haut - l'énonciateur propose une citation exacte de la parole du locuteur sans aucun changement.

Le deuxième critère est aussi accompli - le degré de l'explicitation de la source est aussi le plus haut – dans exemple (27) un peu plus bas en cas de la source pronominale mais en tout cas la source est exprimée. L'énonciateur avoue qu'il reprend la parole de quelqu'un d'autre, il introduit la source dans la proposition incise comme le démontre l'exemple (27).

Troisièmement, comme nous pouvons voir dans les exemples (26) et (27), l'énoncé ne contient pas de marqueurs qui baissent la certitude de l'énoncé.

Nous envisageons que le même degré de la non-prise en charge pour *dire+il* est applicable pour le discours indirect où la situation est pareille – la seule différence repose sur la transposition de marqueurs temporels, spatiaux et personnels au discours indirect. Nous le démontrons sur l'exemple (28) au discours indirect:

(28) **Il dit** qu'on se moque de sa tenue de tennis. (*French v 9 – Sous-titres*)

Le degré du maintien du contenu propositionnel reste le même sauf que les marqueurs personnels et temporels changent. La source est occupée. Les marqueurs de l'incertitude ne sont pas présents.

## **2)La probabilité**

Sur le deuxième pôle de l'échelle se trouve la certitude qui est refoulée. Gosselin propose l'appellation : la probabilité. Dans le pas suivant, nous allons proposer le cas d'adverbe *probablement*.

(29) Mon groupe est divisé sur cette question et il votera **probablement** dans les deux sens.  
(French v 9 – *Europarl*)

Dans l'exemple proposé, nous considérons que le degré du maintien du contenu propositionnel reste le même – l'énonciateur fait une assertion d'une proposition, nous ne connaissons pas la source de l'information qui n'est pas exprimée. Il y a la présence de marqueurs qui éventuellement pourraient signaler la non-prise en charge mais qui à cent pourcent baissent la certitude – la modalité épistémique : c'est le moyen lexical *probablement* qui signalent le caractère vague de l'énoncé.

Nous voyons que l'énoncé (*dire+il*) introduisant un discours direct se dirige vers la certitude, par contre le verbe *dire* qui est introduit par le pronom *on*, dont la construction *on+ dit + que* permet une interprétation où le degré de la modalité épistémique est plus basse que dans sa fonction mentionnée.

(30) **On dit** : « Eh, mon frère, ça gaze ? Bien sapé ! Je t' en serre cinq. » (French v 9 – *Sous-titres*)

Dans l'exemple (30) le verbe *dire* se combine avec le pronom *on*: dont la combinaison *on + dire*. Le contenu reste sans changement, il n'y a aucune marque lexical de la modalité épistémique mais la source est dans ce cas vague, générale, universelle.



En observant le contexte précédent<sup>24</sup>, nous voyons que la source ne réfère pas au locuteur concret mais le sujet est vague, universel, caché dans la forme desémantisée du pronom *on*.  
Proposons en ce moment la forme *disons* à l'incidente où nous pouvons observer le phénomène pareil. Observons l'exemple (31):

(31) La Commission a-t-elle l'intention de consacrer, **disons**, environ 30 % des fonds de la recherche. (Intercorp v 9 – *Europarl*)

L'énonciateur exprime une opinion, mais encore une fois il y a la présence du marqueur *disons* et ensuite de l'adverbe *environ* qui baissent la certitude de l'énoncé.

### 3) L'indécis

Pour observer les adverbiaux cadratifs, nous proposons l'exemple tiré de *Presseurop*. Nous le classons au point neutre entre la certitude absolue et l'incertitude. Nous voyons que le contenu n'est pas dit exactement comme le locuteur l'a diffusé, il est paraphrasé. Effectivement, nous pouvons discuter à quel point l'énonciateur essaie de garder ou changer le contenu de l'énoncé. En ce qui concerne le degré de l'expression de la source, elle est exprimée au moyen de l'adverbial cadratif. Les marqueurs de la modalité épistémique ne sont pas présents.

(32) **Selon** le quotidien économique de Prague, plus de 300 entreprises ont déjà quitté le pays cette année, et beaucoup devraient suivre. (French v 9 – *Presseurop*)

### 4) Contestable

Observons les moyens que nous avons reliés au pôle : « contestable » sur l'échelle proposée. Nous y avons classé l'adverbe modalisateur *probablement* qui représente un cas spécial, l'énonciateur dans ce cas n'exprime ni le contenu exact repris d'autrui, il n'évoque pas la source et de plus, il modalise lexicalement l'énoncé (présence de *probablement*). La modalité retombe aux pôles négatifs vers le contestable-exclu.

(33) C'est à Agarthra que se sont **probablement** réfugiés les Templiers après leur dispersion, et c' est là qu' ils exercent leurs tâches de surveillance . (French v 9 – *Eco: La pendule*)

---

<sup>24</sup> A New York , mettons qu'on vous dise : " Hé " ! " Excusez -moi , je veux acheter du fromage et du beurre . " Non .  
Quand meme pas ! (French v 9 - Sous-titres)

Enfin, nous voulons observer les formes possibles des verbes *paraître*, *sembler* qui présentent des cas spécifiques à part. Commentons l'exemple (33): il ne s'agit pas de la non-prise en charge, l'énonciateur n'exprime pas son opinion mais l'assertion est basée sur la perception visuelle.

(34) Votre main **paraît** solide, mais en effet elle ne l' ai pas. (French v 9 – *Sous-titres*)

Dans les exemples suivants où le verbe *paraître* (*il paraît*) se trouve dans une construction impersonnelle (34), à l'inversion dans la proposition incidente (35), le verbe *paraître* marque une indication d'indétermination de l'origine de la parole reprise qui est basée *toujours à propos d'une perception*. (Rossari 2012: 45)

(35) **Il paraît** qu'il y a également des planètes habitables. (French v 9 – *Sous-titres*)

(36) Chamberlain, **paraît-il**, fut atrocement vexé et ne pardonna jamais aux Tchèques. (French v 9 – *Europarl*)

Dans ces constructions avec le verbe *paraître/sembler*, l'énonciateur dans son choix de moyens de l'expression ne baisse pas la certitude de l'énoncé non plus mais seulement exprime qu'à la base de son opinion est une perception.

Sur les lignes précédents, nous avons essayé de relier les moyens de la non-prise prototypiques aux pôles de la modalité épistémique pour prouver que les deux concepts sont en relation mutuelle. Nous voulons signaler qu'il dépend du choix d'un moyen de la non-prise en charge – chacun peut ajouter l'énoncé au différent pôle de la modalité épistémique. Nous observons une tendance de cadratifs *selon*, *d'après*, de verbes introduisant le DR d'approcher la modalité épistémique plutôt au pôle positif tandis que les modalisateurs (marqueurs épistémiques) influencent la modalité épistémique vers le pôle neutre ou plutôt négatif.

Ensuite, nous trouvons que pas tous les moyens verbaux que nous avons définis comme les marqueurs de la non-prise en charge accomplissent cette fonction. Il y en a ceux qui mets en valeur l'évidentialité et l'incertitude de l'énonciateur par rapport à l'énoncé. Après, nous avons mentionné qu'il existent les moyens verbaux qui ne sont pas basés sur l'opinion de l'énonciateur/locuteur mais sur la croyance, la perception et qu'ils peuvent encore une fois indiquer la mise à distance, l'incertitude et d'autres relations possibles de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé

## 9. 2. Équivalents de traduction

Dans le sous-chapitre suivant, nous proposons une analyse d'équivalents de traduction de moyens de la non-prise en charge entre le français et le tchèque. Pour cela, nous utilisons les corpus parallèles *French v 9* et *Czech v 9*. Nous prenons comme le point de départ l'adverbe modalisateur *prý* et l'adverbial cadratif *selon* – chaque dans l'échantillon de 200 occurrences. En adoptant les fonctions de corpus parallèles, nous cherchons les équivalents de traductions de français en tchèque. En même temps, nous essayons d'interpréter aussi les raisons possibles pour la non-prise en charge. Nous reprenons les exemples suivants :

(37) **Zdá se**, že vzájemné vztahy se rychle zostřily, protože domorodci byli nespokojeni s dary - **prý** nedostatečnými - kterými se misionáři odvděčili za jejich pomoc při stavbě domu a vzdělání zahrady. (Czech v 9 – *Acquis communautaire*)

(38) **Il semble que** les rapports s'aigrirent vite, les indigènes ayant été mécontents des présents – insuffisants, **dit -on** – par lesquels les missionnaires reconnurent leur aide pour la construction de la maison et la plantation du jardin. (French v 9 – *Acquis communautaire*)

Dans les exemples proposés, nous pouvons voir que la non-prise en charge est exprimée par deux moyens de la non-prise en charge dans un seul énoncé. *Zdá se* est traduit par le moyen *Il semble que*, *prý* par la forme du verbe dire : *dit-on*. Nous pouvons observer que les moyens de la non-prise en charge sont substituables parmi eux. L'adverbe peut être substitué par un verbe comme il est visible dans l'exemple (36)

Dans les exemples suivants, nous pouvons voir que le traducteur souvent laisse le moyen de la non-prise en charge sans traduction. Dans le cas suivant, la locution qui n'est pas traduite - *selon le cas* - n'apporte aucune information importante.

(39) Les fabricants de sucre peuvent exiger, **selon** le cas, des vendeurs de betteraves ou de cannes produites dans la Communauté, le remboursement d'une partie de la cotisation complémentaire en cause perçue. (French v 9 – *Acquis communautaire*)

(40) Výrobci cukru mohou od prodejců cukrové třtiny nebo cukrové řepy vypěstované ve Společenství požadovat, aby jim část takto stanovené doplňkové dávky proplatili. (Czech v 9 – *Acquis communautaire*).

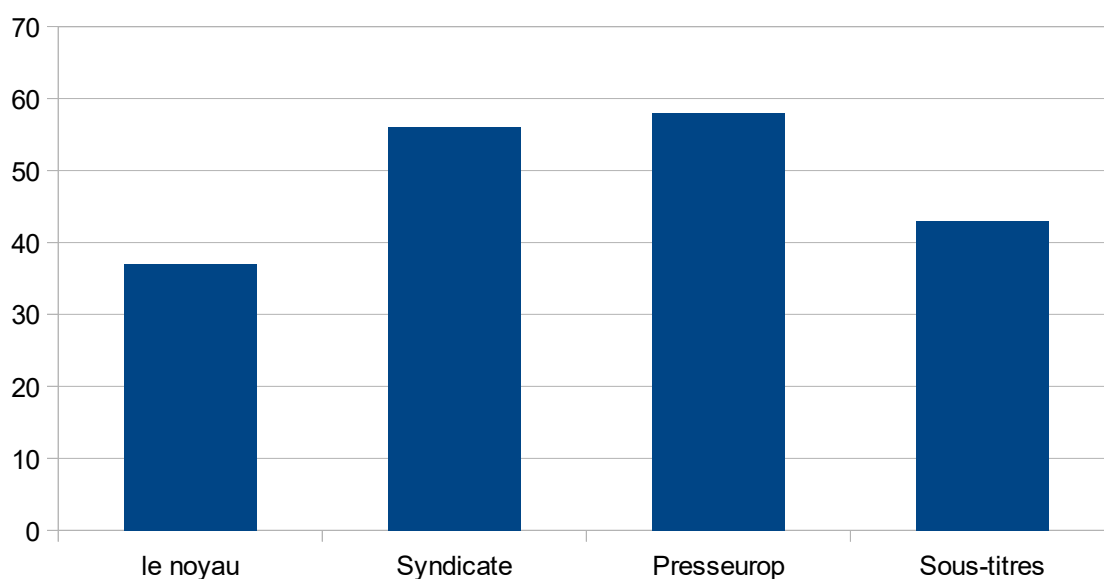
Mais dans certains cas, les traducteurs laissent sans traduire une information portante de la proposition comme dans l'exemple (40) où l'adverbe *prý* est exclue de la traduction et donc la proposition perd la modalité épistémique.

(41) Ils ont tous été choqués, parce qu' ils se sont efforcé de venir après une journée de travail, tandis que toi, tu es libre. (French v 9 – fiction, *Vaculík: Český snář*)

(42) Všichni **prý** z toho byli šokovaní, protože oni tomu věnovali čas po celodenním zaměstnání , zatímco ty máš volno . (Czech v 9 – fiction, *Vaculík: Český snář*)

Nous observons la non-traduction de modalisateur *prý* dans les échantillons de 100 occurrences dans les collections du corpus *Czech v 9*. Nous trouvons que le taux d'occurrences sans aucun équivalent de traduction est quand-même assez haut. Dans les sous-corpus *Syndicate* et *Presseurop*, c'est plus que la moitié d'échantillon. Dans les sous-corpus noyau et *Sous-titres*, c'est presque la moitié. Nous n'avons pas analysé les sous-corpus de texte juridiques (*Acquis communautaire* et *Europarl*) ou la totalité d'occurrences avec modalisateur *prý* est inférieur de 100 occurrences au total.

Graphique n° 19: Les occurrences sans équivalents de traduction



Nous pouvons voir qu'il n'existe un seul moyen de traduction qui correspondrait à l'adverbe *prý* mais les traducteurs choisissent différentes possibilités de moyens de traduction. Cela dépend du contexte, de traducteur ou de l'oeuvre traduisé. Nous voyons aussi que le traducteur peut changer le sens de l'énoncé, par son choix de moyens de traduction ou par la décision de ne pas traduire certains moyens de l'expression de la non-prise en charge. Dans ce cas, ce qui change le plus c'est la modalité de l'énoncé qui perd sa valeur épistémique.

Dans la dernière phase, nous allons observer quelques raisons qui peuvent motiver l'énonciateur pour ne pas prendre en charge. D'abord, il peut agir de l'absence d'opinion personnelle. Pour l'exemple avec l'adverbe *prý*, nous utilisons le corpus tchèque SYN 2015.

(43) *Liška ryšavá v tom prý byla nevinně a za Husovu smrt nemohla.* (SYN 2015 – fiction: *Luňák, Pečenka: Hrdinové*)

Dans cet exemple, l'énonciateur semble avoir une opinion mais comme il s'agit de la reproduction de faits historiques, la distance est tout à fait sur place parce qu'il est évident que l'énonciateur ne possède aucun moyen pour traiter les faits objectivement.

L'énonciateur peut se mettre à distance de raison de vouloir exprimer la politesse, donner l'air modeste. Dans ce cas, il choisit la forme du conditionnel pour atteindre le but d'atténuer l'énoncé et à l'égard de son interlocuteur. Dans ce cas proposé, il s'agit plutôt de la mise à distance, de l'atténuation que de la non-prise en charge. Néanmoins, nous le mentionnons comme un exemple de la modification de l'énoncé à l'égard de son interlocuteur pour un certain but.

(44) Sincèrement, **j'aurais préféré** que le titre du débat soit : Débat de soutien à la Tunisie et aux autres pays qui luttent contre la dictature et pour les droits de l'homme. (French v 9 – *Europarl*)

(45) *Mám- li být upřímný, byl bych raději, kdybychom tuto rozpravu vedli pod jiným názvem např.: rozprava na podporu Tuniska a dalších zemí v boji proti diktátorským režimům a za lidská práva.* (Czech v 9 – *Europarl*)

Ensuite, l'énonciateur – le journal (presse à sensation) peut avoir besoin de protéger soi-même avant le jugement direct mensonger donc il propose la source concrète. Les autres raisons sont les sentiments de l'incertitude, la volonté d'éviter la responsabilité d'un énoncé. Dans l'exemple proposé l'énonciateur a une certaine opinion qui est atténuée deux fois (double hedging) par le conditionnel et le verbe *zdát se* à la troisième personne.

(46) *Bez něj to nebude mít šlávu, “ soudil žokej Josef Bartoš , který do loňska působil s Vámi ve stáji . „Ještě jednou by měl jet , ale zdá se , že konec myslí vážně , “ doplnil Bartoš .* (SYN 2015 – žurnalistika: Právo)

Quant aux raisons de ne pas prendre en charge, nous nommons seulement quelques-unes. Comme nous avons vu, il peut agir de l'incertitude du locuteur du contenu de son énoncé, du besoin d'atténuer son énoncé, se cacher pour quelques raisons, exprimer la politesse par la distance ou le manque de croyance en soi-même.

### 9. 3. Résumé d'analyses qualitatives

Dans la partie de l'analyse qualitative nous avons travaillé avec les exemples concrets tiré du corpus *French* et *Czech v 9* qui contiennent les moyens de la non-prise en charge que nous avons choisis. D'abord dans la première partie, nous avons fait un aperçu sur le degré de l'explicitation de la source dans l'énoncé et nous avons fait voir que la position pour la souce peut être occupée par un référent concret - nominal, pronominal, référent vague (général) ou cette position peut complètement manquer même si nous présupposons qu'il s'agit de l'énoncé repris. Après, nous nous sommes intéressés à la relation entre la non-prise en charge et la modalité épistémique. Sur les exemples du corpus, nous avons observé les moyens de la non-prise en charge et nous les avons évalué selon les trois critères : maintien du contenu propositionnel, l'expression de la source et la présence des marqueurs épistémiques. La présence ou l'absence des effets nommés nous a servi comme indice pour rattacher les exemples aux pôles de la modalité épistémique. Nous avons vu qu'autant que le degré du souci de l'énonciateur sur la non-prise est bas, (la source, les moyens de la non-prise en charge), la modalité épistémique augmente vers la certitude.

Dans la deuxième partie, nous avons traité les équivalents de traduction de moyens de la non-prise en charge et les possibilités parmi lesquelles votent les traducteurs en traduisant l'adverbe modalisateur *prý*. Dans les échantillons de 100 occurrences pour chaque sous-corpus, nous avons trouvé que à peu près dans la moitié de cas, les traducteurs ne traduisent pas ce mot ce qui peut causer le changement de la modalité de l'énoncé. Enfin, nous avons ainsi abordé quelques raisons que le locuteur a pour ne pas prendre en charge tels que: incertitude, absence d'opinion, atténuation et autres.

## 10. Conclusion

A la fin, nous allons résumer les acquis qui proviennent de ce travail. Nous allons révoquer les points importants de la théorie, les méthodes d'analyses et les conclusions auxquels nous sommes parvenus.

Nous allons mentionner aussi quelques limitations et problèmes auxquels nous avons abouti pendant la recherche. Enfin, nous allons proposer les autres voies possibles pour les recherches qui suivraient.

Le sujet de ce mémoire a été l'expression de la non-prise en charge en français et en tchèque. Le but de cette recherche a été la délimitation de la non-prise en charge et une classification de moyens de la non-prise en charge et leur fonctionnement dans les corpus linguistiques. Nous avons trouvé que les grammaires traditionnelles ne traitent pas du tout ce sujet ou très marginalement. De l'autre côté, la non-prise en charge devient un sujet qui attire l'attention des linguistes contemporains tels que Dendale et Coltier (2011) qui dirigent la collection d'études *La non prise en charge énonciative* et le numéro 162 de la revue *Langue française* (2009) qui est consacré aux études de la non-prise en charge : *La notion de la „non-prise en charge“ en linguistique*. Dans la linguistique tchèque, nous ne pouvons pas constater qu'il existe une étude complexe qui se préoccuperait seulement de sujet de la non-prise en charge. C'est pour cela que nous avons travaillé en général avec les sources françaises toujours au regard de sources tchèques s'il s'expriment aux certains aspects de ce sujet.

Dans la première partie de notre travail, nous avons proposé quelques définitions de la non-prise en charge et nous avons fait la référence aux concepts qui sont proches : la polyphonie, l'évidentialité et d'autres. Nous avons ébauché la complexité de moyens linguistiques dont nous avons choisi quelques-uns comme les prototypes pour les analyses empiriques. Nous avons ensuite abordé le sujet de la modalité qui nous a paru inséparablement lié avec le concept de la non-prise en charge. Nous avons proposé quelques définitions en sortant du travail de Gosselin (2010) Nous avons mis l'accent sur la relation entre ces deux concepts.

Comme la base des données, qui nous ont servi pour nos observations et analyses, nous avons utilisé les corpus linguistiques de Ústav Českého národního korpusu. Les corpus représentent une base de données assez large et complexes pour les analyses empiriques quantitatives et qualitatives. Pour nos analyses, nous avons utilisé le plus les corpus Intercorp *Czech* et *French* versions 9, et le corpus journalistique *L'est Républicain* et le corpus représentatif SYN 2015

Nous avons cherché les moyens de la non-prise en charge dans ces corpus mais à chaque fois, nous avons composé notre base de données selon le type textuel : au noyau, textes journalistiques (*Presseurop, Syndicate*), juridiques (*Acquis communautaire* et *Europarl*) et sous-titres. Le travail avec les corpus a apporté certaines limitations et problèmes que nous avons dû résoudre. Il s'agissait de bruits qui se sont apparus avec quelques demandes, la disproportion connectée avec la taille du corpus, le manque de la complexité (négligence de certaines formes verbales) et d'autres problèmes que nous avons mentionnés.

Quant à l'analyse formelle, elle nous a apporté les chiffres de la répartition de moyens de la non-prise en charge dans les sous-corpus proposés. Ensuite, elle a montré la différence pragmatique entre les verbes *sembler* et *paraître* – considérés comme synonymes. L'analyse quantitative n'a pas témoigné seulement de moyens de la non-prise en charge mais aussi de sous-corpus, leur taille, et caractère textuel selon lequel les moyens ont été distribués dans les genres proposés.

La deuxième partie empirique a été consacrée aux analyses qualitatives. Nous avons examiné notre hypothèse concernant la modalité épistémique et la non-prise en charge que nous avons formulé d'une façon suivante : Le degré du souci de l'énonciateur sur la non-prise en charge est autant plus bas que la reprise de l'information est avouée (explicitée). Il y a la même relation entre le degré de la non-prise en charge et la modalité épistémique qui s'approche au pôle de la certitude la plus haute comme monte le degré de la non-prise en charge.

Nous sommes repris une échelle proposée par Gosselin (2010) qui divise la modalité épistémique aux pôles selon le degré de la certitude. D'après les trois critères, nous avons essayé d'indiquer la modalité épistémique des énoncés contenant un certain degré de la non-prise en charge. Il en résultait que la non-prise en charge est en relation avec la modalité épistémique, plus que l'énonciateur ne prend pas en charge, plus il veut manifester la certitude sur son énoncé.

Dans la dernière partie, nous avons analysé les équivalents de traduction de moyens de la non-prise en charge – en général d'adverbe *prý*. Sur les exemples concrets, nous avons démontré les équivalents de cet adverbe en français. Dans cette partie de l'analyse nous avons travaillé avec les corpus linguistiques SYN 2015, Intercorp *French/Czech v 9* en parallèle. Enfin, nous avons traité les raisons possibles pour que l'énonciateur ne prenne pas en charge. Il s'agissait plutôt d'une réflexion courte qui peut nous mener à trouver le principe de la justification pour la non-prise en charge et ouvrir la potentialité pour la recherche suivante qui pourrait s'orienter vers l'analyse d'un sociolecte – parole des journalistes spécialisée à la problématique de la non-prise en charge et son placement dans le discours journalistique/ politique.



## 11. Résumé – en français

Le thème principal de ce travail est la description et l'analyse de l'expression de la non-prise en charge en français et en tchèque. Pour notre travail, nous utilisons la littérature française où le concept de la non-prise en charge est plus élaboré. La linguistique tchèque aborde certains aspects de ce problème dans les ouvrages que nous prenons en considération. Nous présupposons que la non-prise en charge est dans une relation avec la modalité épistémique et présumons que le degré de la non-prise en charge influence la modalité épistémique de l'énoncé.

Notre travail est divisé en deux parties principales: une partie théorique et pratique. Dans la partie théorique, nous définissons le concept de *la non-prise en charge* et les autres notions qui sont en rapport avec. En constatant qu'il n'existe aucun ensemble de moyens de la non-prise en charge, nous présentons au moins les moyens les plus significatifs et nous les classifions selon leur nature. A la fin, nous abordons les notions clés alliées - la source, la modalité.

Dans la deuxième partie, nous analysons les moyens de la non-prise en charge dans les sous-corpus linguistiques (Intercorp *French et Czech v 9*, L'Est Républicain, SYN 2015). Nous observons les tendances de la distribution de moyens de la non-prise en charge dans les collections de textes de fiction et non-fiction (le noyau), journalistiques, juridiques et les sous-titres. Nous découvrons quels moyens sont spécifiques pour un certain type de texte.

Les analyses qualitatives nous confirment la relation entre le degré du souci de l'énonciateur sur l'aveu de la non-prise en charge et la modalité épistémique. Nous trouvons que les moyens cadratifs (*selon, d'après*), verbes de dicendi etc. ajoutent l'énoncé vers le pôle de la modalité épistémique positive à l'échelle proposée tandis que les moyens modalisateurs tels que *probablement, prý* plutôt vers l'indécis (modalité épistémique négative). Après, nous nous concentrons au problème d'équivalents de traduction de moyens entre le français et le tchèque en utilisant les corpus parallèles. A la fin, nous proposons une réflexion avec les exemples du corpus qui mènent à découvrir quelques raisons de l'énonciateur pour la non-prise en charge

## 12. Résumé – en tchèque

Hlavním tématem této diplomové práce je vyjádření cizího mínění ve francouzštině a v češtině. K této práci využíváme spíše francouzsky psanou odbornou literaturu, která se do větší míry zabývá konceptem cizího mínění než tak činí česká lingvistika. Nicméně i v česky psané literatuře nacházíme důležité aspekty, týkající se našeho problému, které neopomíjíme. V našem bádání se snažíme prozkoumat a potvrdit vztah mezi cizím míněním a epistemickou modalitou určitého výroku.

Tato diplomová práce je rozdělena do dvou základních částí: praktické a teoretické. V teoretické části definujeme koncept cizího mínění a další termíny s ním spjaté. Vzhledem k tomu, že lingvistické prostředky k vyjádření cizího mínění nebyly shrnuty ani uceleně představeny, tak se pokoušíme nabídnout klasifikaci alespoň těch prostředků, které považujeme za typické. Na závěr této části pak uvádíme důležité pojmy pro další výzkum, kterými jsou *zdroj přejaté informace* a *modalita*.

Ve druhé části analyzujeme jazykové prostředky k vyjádření cizího mínění v jazykových korpusech (*Intercorp French a Czech v 9, L'Est Républicain, SYN 2015*). Pozorujeme tendence distribuce jazykových prostředků k vyjádření cizího mínění v kolekcích, obsahujících texty beletrie a odborné (jádro), žurnalistické, právní a filmové titulky. Zjišťujeme, které prostředky jsou typické pro určitý textový typ.

V kvalitativní analýze se zabýváme vztahem mezi epistemickou modalitou a stupněm převzetí informace. Zjišťujeme, že některé jazykové prostředky (*selon, d'après*) a slovesa *dicendi* řadí výroky spíše k pozitivní epistemické modalitě zatímco modalizátory *probablement, prý* spíše k opačnému pólu negativní epistemické modality. Poté se věnujeme problému překladových ekvivalentů, možnostem překladu a variabilitou jazykových prostředků mezi češtinou a francouzštinou za pomoci paralelních korpusů. Na závěr nabízíme kratší zamyšlení nad případnými důvody mluvčího k reprodukování názorů jiných mluvčí, které mohou vést k rozvinutí tohoto tématu a dalšímu bádání.

### 13. Littérature

ANSCOMBRE et al. (2009): «*Apparences, indices et attitude énonciative : le cas de apparemment*» Langue française, vol. 1, n°161

BENVENISTE, E. (1974): *Problèmes de linguistique générale*, I. et II., Paris: Gallimard

COLAS-BLAISE, M. (2004): «*Le discours rapporté du point de vue de la sémiotique*» In J. M. Lopez Muñoz, S.. Paris: Gallimard

COLTIER, D.- DENDALE, P. - De BRABANTER, P. (éds.) (2009) : *La notion de «prise en charge» en linguistique*, Langue française, pp. 162

COLTIER, D. (2002): *Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison*, *Linx*, n°46, 81-101.

CULIOLI, A. (1970): *Alpha encyclopédie (1969-1974)*, Paris, Genève, Bruxelles, Anvers, Grange Batelière, entrée MODALITÉ.

ČERVENÁ, V. (2014): *Slovník spisovné češtiny pro školu a veřejnost: s dodatkem Ministerstva školství, mládeže a tělovýchovy České republiky*. Vyd. 4., dotisk. Praha: Academia

ČMEJRKOVÁ, S. (2008): «*Výraz myslím v psaném a mluveném textu*» In: F. Štícha, M. Fried (eds): *Grammar & Corpora, Gramatika a korpus*, Praha: Academia, pp. 325-344.

DAMOURETTE, J. - PICHON, É. (1911-1936):*Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française* , T. I - V. Paris: D'Artrey

DANEŠ, F. - GREPL, M. - HLAVSA, Z. (1987): *Mluvnice češtiny. 3, Skladba*. Praha: Academia.

DENDALE, P. - COLTIER, D. (2011): *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*. Bruxelles: de Boeck Duculot

DENDALE, P. - TASMOWSKI, L.(1994): «*Les sources du savoir et leurs marques linguistiques* » , Langue française, n°102, pp. 3-7.

DESCLÉS, J.P. (2009): «*Prise en charge, engagement et désengagement*», Langue française vol.2, n° 162, p. 29-53

GARABÍK, R. - GIANITSOVÁ, L.,et al. (2004): *Tokenizácia, lematizácia a morfológická anotácia Slovenského národného korpusu*. Bratislava : SNK JÚLŠ

GOSELIN, L. (2005): *Temporalité et modalité*. Bruxelles: De Boeck and Larcier. Champs linguistiques.

GOSELIN, L. (2010). *Les modalités en français*. La validation des représentations. Rodopi: Amsterdam -New York

HAILLET, P. (2002): *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris: Ophrys, Collection L'essentiel français.

HIRSCHOVÁ, M. (1988) : *Česká verba dicendi v performativním užití*. Univerzita Palackého

- HOFFMANOVÁ, J. - KOLÁŘOVÁ, I. (2005): «*Slovo prý/prej: možnosti jeho funkční a sémantické diferenciaci*» In Štícha, F. - Šimandl, J. (eds.), 1. vyd. Praha: ÚJČ AV ČR, pp. 93-102
- HOFFMANOVÁ, J. (1994): *On the means of Expressing Vagueness and Uncertainty in Czech discourse* In ČMEJRKOVÁ, Světa a František ŠTÍCHA. *The syntax of sentence and text: a festschrift for František Daneš*. Amsterdam: Benjamins Linguistic & literary studies in Eastern Europe
- CHAROLLES, M. (1987): «*Spécificité et portée de prise en charge en selon A*» in *Revue européenne des sciences sociales*, vol 15., n°77
- IMBS, P. (1994): *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*. Paris: Centre National de la Recherche Scientifique
- KALLEN-TATAROVÁ, A. (2010): *Les modalisateurs sembler vs. paraître*. Editions universitaires européennes, EUE
- KARLÍK, P. - NEKULA, M. - PLESKALOVÁ, J. (2016): *Nový encyklopedický slovník češtiny*. Praha: Nakladatelství Lidové noviny, dostupné také z: <http://www.czechency.org/>
- KOŘENSKÝ, J. (1971): «*K problému větněsémantických funkcí nedějových významů českého slovesa*» in *Slovo a slovesnost.*, vol 32, n° 3, p. 208-216
- LAUZE, A. (2008): «*Le conditionnel: forme temporelle ou atemporelle*», *Communication, lettres et science du langage*, vol. 2, n°1, pp. 32-47
- LE GOFFIC, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette. Langue française
- LE QUERLER, N. (2004). «*Les modalités en français*» *Revue belge de philologie et d'histoire*. vol. 82, n°3, pp. 643-656
- MAROUZEAU, J. (1951): «*Quelques aspects de la formation du latin littéraire*» in *L'Antiquité classique*, vol. 20, n°1, p.217-18
- MARTIN, R. (1987): *Langage et croyance*. Les univers de croyance dans la théorie sémantique, Bruxelles: P. Mardaga.
- MOESCHLER, J. - REBOUL, A. (1994): *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil.
- NÁDVORNÍKOVÁ, O. – VAVŘÍN, M. (2015): *Korpus InterCorp – francouzština, verze 8 z 4*. 6. 2015. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha, dostupný z WWW: <http://www.korpus.cz>
- NÁDVORNÍKOVÁ, O. – VAVŘÍN, M. (2016): *Korpus InterCorp – francouzština, verze 9 z 9*. 9. 2016. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha, dostupný z webu: <http://www.korpus.cz>
- NØLKE et al. (2004): *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, pp. 45
- RADINA, O. (1981): *Francouzština a čeština: systémové srovnání dvou jazyků*. 2. vyd. Praha: Státní pedagogické nakladatelství. Učebnice pro jazykové školy.
- RIEGEL, M. - PELLAT J. Ch. - RIOUL, R. (2014): *Grammaire méthodique du français*. 5e éd. Paris: PUF

- ROSSARI, C. (2012): «*Valeur évidentielle et/ou modale de faut croire, on dirait, paraît.*» Langue française, vol. 1, n°173
- ROSEN, A. – VAVŘÍN, M. (2016) : Korpus InterCorp – čeština, verze 9 z 9. 9. 2016. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha, dostupný z WWW: <http://www.korpus.cz>
- ROSEN, A. – VAVŘÍN, M. (2015): *Korpus InterCorp – čeština, verze 8 z 4. 6. 2015*. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha, dostupný z WWW: <http://www.korpus.cz>
- ROSIER, L. (1999): *Le discours rapporté: Histoire, théories, pratiques*. Paris: Duculot, Champs linguistiques. Recherches.
- SARDA, L. (2005): «*Fonctionnement des cadres spatiaux dans les résumés de films*» Langue française, vol. 4, n° 148, p. 61-79
- SCHEPFER-ANDRÉ, G. (2005): «*Incidences des formes de reprise du SN régime des SP en selon X énonciatifs sur leur portée phrastique et textuelle*», Langue française, vol. 4, n°148
- STOLZ, C. (2008): *La polyphonie dans les romans des cinquante dernières années : formes et interprétation*. Conférence prononcée le mardi 19 février 2008 à l'Université du Luxembourg, dans le cadre du cours de Marion Colas-Blaise, Linguistique 2, II, pp. 32-34
- TRÁVNÍČEK, F. (1951): *Mluvnice spisovné češtiny I.-II*. Praha: Slovanské nakladatelství
- VION, R. (2012): «*La modalisation: un mode paradoxal de prise en charge*» in Filol. linguíst. port., n. 14(2), pp.203-24
- WILMET, Marc (2007): *Grammaire critique du Français*. 4e édit. Paris: De Boeck

